



### Au revoir Simon

Simon Durivage, qui anime *Le Point* depuis les débuts, cède sa place à Jean-François Lépine, pas nécessairement de gaieté de cœur. L'animateur de *Enjeux* n'est pas mécontent du changement mais souligne qu'il ne sera pas facile de maintenir le niveau qualitatif auquel Simon Durivage a habitué les téléspectateurs. Page B-3

### La critique a-t-il exagéré ?

L'article de Robert Lévesque sur Mme Yvette Brind'amour, déçue le 4 avril, a choqué le monde théâtral, qui a réagi avec virulence et indignation. Nous reproduisons aujourd'hui quelques réactions, ainsi que l'article incriminé. Quel ton adopter quand meurt une personnalité publique ? La critique a-t-il exagéré ? Page B-8

### La surveillance des astéroïdes

Une équipe de la NASA vient de recommander au gouvernement américain de mettre sur pied un programme de détection des astéroïdes susceptibles de heurter la Terre. On compte actuellement 150 corps célestes dont la trajectoire recoupe celle de notre planète. Le danger de collision existe réellement. Page B-5

### Réalisme à la russe

La peintre Natalya Nesterova, que l'on découvre au cours des prochaines semaines au Musée des beaux-arts, a su dès l'âge de trois ans qu'elle manierait le pinceau toute sa vie. Ses tableaux révèlent une femme en perpétuelle évolution, incluant sa conversion récente à la foi chrétienne. Et toujours, ce réalisme. Page B-3



## Comment se fabrique, concrètement, le discours raciste

*Michel Wieviorka a fait enquête pendant deux ans sur le cas de la France*

Paul Cauchon

« LEURS ENFANTS sont comme des bêtes », « ils veulent profiter du système », « la France est devenue une poubelle », « c'est la tourbe, la racaille », « ça prendrait une mitraille » pour régler leur cas...

Dans le local d'un centre social de la ville de Mulhouse en France, où de braves dames viennent partager leur tricot, voilà ce qu'on peut entendre. « Ils », ce sont les immigrants.

Les propos, ils sont rapportés en avant-propos de *La France raciste*, un titre précis, brutal même, pour une grande enquête sociologique (deux ans de travail, 500 heures d'entrevues individuelles et 200 heures de rencontres collectives) publiée récemment au Seuil.

L'auteur, Michel Wieviorka, de passage au Québec cette semaine, reste abasourdi par les propos entendus. « J'ai eu des chocs terribles, dit-il. Je n'étais pas vraiment étonné, parce qu'on sait que le sentiment raciste monte en France, mais quand vous prenez les pires horreurs en pleine figure sans l'avoir sollicité... Ce qui m'a frappé c'est la facilité et la force avec lesquelles se développent de tels propos. Et on n'en reste pas au niveau de la parole : dans plusieurs quartiers les gens construisent de véritables murs pour

se séparer des maisons d'immigrés ».

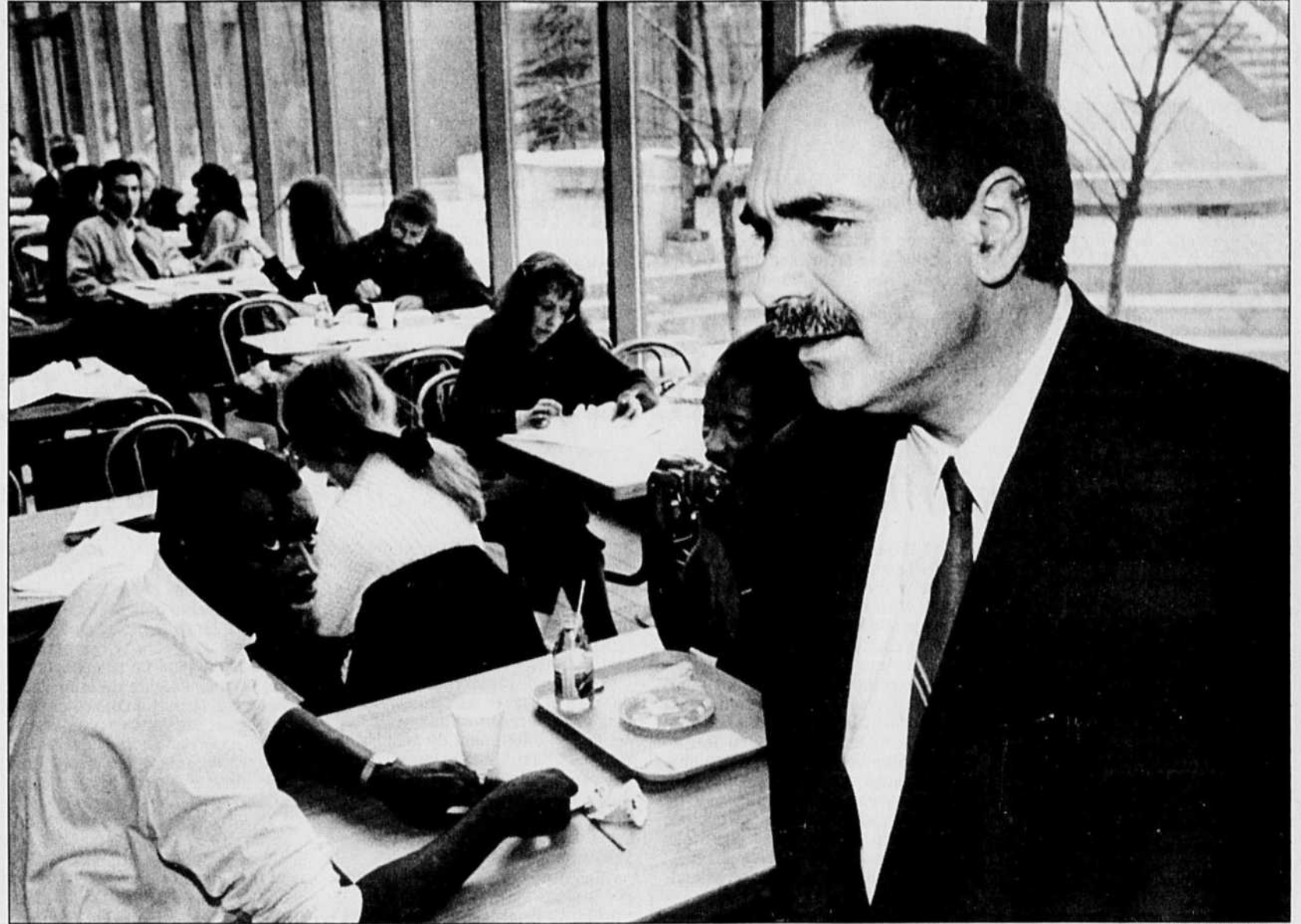
Le livre de Wieviorka tombe à pic. Le 30 mars dernier la Commission nationale consultative des droits de l'homme publiait son rapport et révélait que, selon un sondage CSA réalisé en novembre dernier, 40 % des Français se disent « plutôt » ou « un peu » racistes !

« Les gens n'en sont pas fiers, commente M. Wieviorka. Ils ajoutent même que le racisme est une fatalité. Ils essaient d'expliquer qu'ils n'étaient pas racistes avant, mais vous le deviendriez vous aussi si vous viviez où je vis » disent-ils ».

À 44 ans, Wieviorka, adjoint d'Alain Touraine au Centre d'analyse et d'intervention sociologiques, est l'auteur de plusieurs recherches sociologiques, sur le terrorisme, sur la Pologne de Solidarité, sur le mouvement ouvrier, et sa dernière enquête poursuit un travail théorique qui avait été amorcé précédemment avec le texte *L'espace du racisme*, également publié au Seuil.

Wieviorka a voulu comprendre comment, sur le terrain, se constituait le discours raciste, et il explique qu'en France le racisme actuel tire son origine de plusieurs sources.

On peut d'abord trouver un racisme « social » lié à l'épuisement de la société industrielle française, à la fin du grand mouvement ouvrier et



Michel Wieviorka, auteur de *La France raciste*, est allé constater sur le terrain la façon dont prennent forme les attitudes racistes.

PHOTO JACQUES NADEAU

du réseau de solidarité qu'il structurerait. La société se complexifie, les Français « de souche » développent des réflexes de pauvres Blancs isolés dans des quartiers qui se dégradent, où le tissu communautaire s'effrite alors que les immigrants disposent d'un solide réseau de solidarité. Le racisme peut être une façon de se créer un identifié devenue distance raciale à défaut d'une identité sociale forte. Les problèmes sociaux mal traités laissent graduellement place à un discours qui se fixe sur l'étranger.

Ensuite on peut trouver des manifestations de racisme liées à la « crise de l'État républicain, ou encore la crise des valeurs égalitaires ».

Dans ce cas, se développe chez plusieurs l'idée que tout le monde n'est plus traité de la même manière, l'État-Providence est en crise, le système de santé ne répond plus à la demande, le chômage frappe dur et les immigrants prennent notre travail et abusent du système' entend-on.

Dernière source, peut-être plus profonde : le sentiment de menace sur l'identité nationale. « Pour plusieurs Français, le train du changement passe à toute vitesse et on se sent abandonné sur le quai ». L'Europe se reconstruit, la culture américaine l'envahit, les anciennes valeurs s'effritent (Église, famille, etc.) et comme les immigrants sont

de plus en plus présents « on a tendance à leur imputer son inquiétude, son malaise ».

Michel Wieviorka remarque que plusieurs Français expriment une véritable haine de l'étranger alors qu'on ne trouve aucun immigrant à la ronde. Car le racisme peut être basé aussi sur des rumeurs, des bruits, des représentations du racisme qui n'ont pas besoin de la réalité concrète pour se développer, qui s'alimentent d'anecdotes, de faits divers grossis dans les médias. Ces citoyens voteront pour un élu de droite qui promettra que jamais il n'y aura de logement social dans leur commune...

Terrain fertile pour le Front Na-

tional donc, mais Michel Wieviorka croit que deux phénomènes bloquent quand même la progression du FN : le fait que le parti apporte très peu de réponses locales à des problèmes locaux, et l'antisémitisme avoué chez ses dirigeants, alors que « dans notre recherche nous n'avons ressenti aucun problème particulier envers les Juifs, même si on peut entendre les pires horreurs sur, par exemple, les Arabes, les Gitans, les Noirs ».

Mais même si le Front National cessait de se développer (c'est ce que croit Wieviorka) des problèmes sociaux, des sentiments de peur et de menace « continueront de monter de

Voir page B-2 : Racisme

## L'ALGÉRIE DÉTABUSÉE

Georges Marion  
Le Monde

NUL NE pensait que l'Algérie réglerait en un tournemain les problèmes qui l'assaillent. Mais personne n'envisageait non plus que le pays s'installerait aussi vite dans la morosité, désabusé devant les promesses d'un pouvoir qui, pour parler souvent de réforme, paraît dépassé par la tâche à accomplir.

Quelques jours après la mise en place du Haut Comité d'État (HCE), l'ancien premier ministre, M. Mouloud Hamrouche, hostile à la suspension du processus électoral et, surtout, farouche adversaire de son successeur, M. Sid Ahmed Ghazali, avait donné « un mois » au nouveau pouvoir avant d'être forcé à la démission. Sur ce point précis, le pronostic s'est révélé faux. Mais, sur le fond, M. Hamrouche n'est pas tombé loin : trois mois après le coup d'État qui a poussé le président Chadli vers la sortie et ouvert les portes du pouvoir à M. Mohamed Boudiaf, la paralysie gagne.

Dans les rangs anti-islamistes, l'annulation des élections avait suscité l'espoir que le coup de force, pour déplaisant qu'il soit lorsqu'on se proclame démocrate, servirait, au

moins, à faire éclater l'ancien système, tout en rendant les réformes nécessaires, irréversibles. Les demi-mesures et les retours en arrière ne sont désormais plus possibles, estiment alors plusieurs responsables politiques. Bref, l'heure de vérité avait sonné. Le remaniement ministériel limité du mois dernier a fait l'effet d'une douche glacée. On attendait un « changement radical », promis par tous, y compris par le président Boudiaf. Les moins sceptiques sont maintenant convaincus

de la lourdeur d'un système qui éprouve d'insurmontables difficultés à promouvoir les hommes neufs capables de symboliser à la fois la compétence et le changement.

Depuis trois mois, le HCE paraît ainsi incapable de désigner les quelques soixante personnalités « au dessus de tout soupçon » qui devraient composer le Conseil consultatif, organisme censé remplacer le Parlement, dissous.

Alors que les rumeurs de divergences, toujours démenties mais ja-

mais dissipées, se multiplient entre le premier ministre et le HCE, d'interminables tractations ont lieu en coulisses, apparemment sans succès, pour tenter de dessiner le profil des meilleurs postulants d'une Assemblée dont les pouvoirs réels demeurent, de toute façon, encore indéfinis.

Ce n'est là qu'un aspect des choses. Plus concrètes demeurent les difficultés qu'éprouve le pouvoir à normaliser une situation encore marquée par de nombreux actes de violences. Lors de son installation, le

HCE se donnait pour tâche prioritaire de restaurer l'autorité de l'État, c'est-à-dire reprendre l'initiative politique que lui disputait le Front islamique du salut (FIS). L'objectif est partiellement atteint et le parti islamiste, dont la majorité de la direction est soit emprisonnée, soit en fuite, paraît sérieusement touchée. Mais le mécontentement social dont les intégristes sont l'expression n'est pas moindre, nourrissant, malgré les milliers de détenus rassemblés dans les « camps de sûreté » du

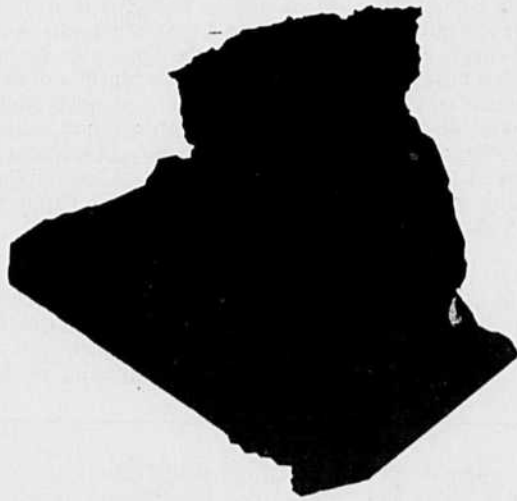
Sud algérien, les gestes de colère des plus déterminés.

### Volts et agressions

Il y a un mois, le bilan officiel des affrontements entre islamistes et forces de l'ordre s'élevait à 103 morts (dont 31 parmi les forces de l'ordre) et 414 blessés. Depuis, il s'est alourdi, et les nuits d'Alger sont souvent troublées par des tirs d'armes automatiques. Malgré l'instauration de l'état d'urgence, policiers et militaires tombent, agressés alors qu'ils rentrent chez eux, soit par des individus isolés, soit par des groupes très mobiles. Soucieuses de démontrer qu'elles avaient la situation bien en main, les autorités viennent de démentir l'instauration imminente du couvre-feu. Pour autant, personne ne croit que la mesure puisse être différée si les attentats devaient se perpétuer.

Tout aussi inquiétante, la délinquance, conséquence d'une paupérisation rapide et inéluctable, a crû dans des proportions jusque-là inconnues. Alger qui est une ville d'ordinaire sûre, est en train de faire connaissance avec l'insécurité urbaine. Les vols de voiture s'y multiplient et nombreux sont les véhicules qui circulent démunis de phares — Voir page B-2 : Algérie

*Trois mois après la démission-déposition du président Chadli, le « changement radical » promis par le nouveau pouvoir se fait attendre*



CAHIER SPÉCIAL

## VACANCES D'ÉTÉ

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES

842-9645

Date de tombée le 16 avril 1992

PARUTION le 25 avril DANS LE DEVOIR

Le 25 avril prochain, LE DEVOIR publiera son cahier *Vacances d'été* qui passera en revue les activités et destinations offertes à ceux qui veulent prendre leurs vacances au Québec.

Il sera question, entre autres, de randonnées pédestres, des parcs nationaux, des musées, de sports aquatiques et de pêche, des bases de plein air, des auberges et lieux gastronomiques.

Nous ferons également le tour des différents festivals qui se tiendront cet été. Nous ajouterons en plus une section spéciale sur les grands hôtels de Montréal.

TÉLÉVISION

Rolande Allard-Lacerte

La pudeur de « Madame Curé »

LE SHAKESPEARE de Trois-Pis (les, Victor-Lévy Beaulieu, revient au petit écran. Malheureux de n'avoir pas tiré le premier sur « Montréal, ville interloquée », il a, de son propre aveu, fait de la « rétention d'écriture ». Maintenant la lumière va jaillir.

« Doute que les étoiles soient de feu mais ne doute pas que VLB pète le feu ». Après son *Hamlet en Québec*, qui a beaucoup fait grésiller le téléphone à Radio-Canada, il remet ça. Tenez bien vos tuques et attachez vos ceintures fléchées car l'écrivain à l'inspiration qui démange, la plume qui pique et le souffle épique.

Dans *Montréal P.Q.*, Victor-Lévy Beaulieu va à son tour, après le *Montréal, ville ouverte*, de Lise Payette, remonter dans le temps, raconter la corruption qui sévissait à la fin des années 40 et donner un autre éclairage au *red light*. Le télésculpteur va en voir de toutes les couleurs, depuis le bleu ruban d'enfant-de-Marie jusqu'au noir porte-jarretelles.

Le prolifique écrivain semble avoir des tas de comptes à régler, beaucoup de monde à dénoncer, bien

des crapules à fustiger : politiciens véreux, caïds de la pègre, prostituées, pervers, joueurs, justiciers hypocrites et sépulcres blanchis. Et j'en oublie. Mais pas lui.

Véhément, brandissant le fouet imaginaire de celui qui va chasser les vendeurs du Temple, il énumère la litanie des vilains qui vont goûter à sa médecine. N'échapperont pas à sa dégelée les journalistes, une « race de monde » pour laquelle il semble avoir le plus grand mépris. Un métier dont il a pourtant tâté et ici même, au DEVOIR. Il y a aussi des boutons de soutane qui vont sauter car l'auteur, mis sur plusieurs pistes par des éditeurs, dont feu J.Z. Léon Patenaude, a lu *Un prêtre et son péché* et a oui-dire qu'à cette époque un certain abbé se plaisait à recevoir le fouet mais il exigeait que la domptesse accomplisse son travail en récitant le chapelet. Ce mystère douloureux sera-t-il illustré à l'écran ?

Amer, VLB ? Plus que ça. Il a explosé quand il a appris que quelqu'un d'autre s'affairait aussi à brosse le portrait de cette époque. Comme si on lui tirait le tapis (vert) sous les pieds. Il s'est senti « défloré,



en joyeux calvaire » (sic) puis il s'est fait une raison tandis que les procédures prises contre lui dans cette affaire (il a accusé Lise Payette de plagiat et est poursuivi pour diffamation) suivent leur cours : « Les avocats sont bien payés des deux côtés, alors ça continue ». Bref, sa vengeance sera de brosse une fresque avec des personnages fictifs mais plus grands que nature qui vont débouler dans notre imaginaire à raison de 26 épisodes par année et s'étaler sur deux ou trois ans. Fiction, peut-être, mais les actions seront inspirées de faits bien réels. L'auteur entend mettre en présence « les forces telluriques du bien et du mal (...) à

l'image de ce que le Canada et le Québec sont devenus ».

L'indignation de Juliette Huot

La comédienne Juliette Huot, qui tiendra le rôle de la servante du presbytère, appelée Madame Curé, a d'abord fait part de son indignation à l'émission *Ad Lib* (T.M.): « La télévision va trop loin et montre trop d'affaires cochonnes », a-t-elle dit à Jean-Pierre Coallier qui gloussait de plaisir en glissant sous la table.

Sur sa lancée, Juliette Huot ajoute : « Vous avez vu la scène d'amour sur l'escabeau dans *Montréal, ville ouverte* ? Bien je vous dirai que moi j'espérais que l'escabeau se referme ». Clap ! elle fait le geste : bien pris qui croyait prendre, rigole doucement puis redevient sérieuse :

« Il y a abus. La télévision nous montre des images qui sont une insulte à l'intelligence et à la dignité humaines ».

— Vous est-il arrivé de refuser certains rôles pour ne pas jouer ces sortes de scènes que vous réprimez ?

— Lorsque j'étais jeune comédienne, le problème ne se posait pas. Maintenant, il ne se pose plus. Madame Curé à l'âge canonique, c'est de tout repos !

Juliette Huot a encore bien des choses à dénoncer : l'examen auquel a dû soumettre la Jeanne d'Arc des *Beaux Dimanches* afin que l'on vérifie si elle était pucelle; les examens gynécologiques et urologiques auxquels de vraies personnes se sont prêtées à l'émission *Des mots pour le dire* (à moins que ce ne soit à *Des images pour le montrer* !)

Ce zoom sur les zones intimes a également suscité l'ire d'un très sérieux chroniqueur habituellement porté sur une constitution autre qu'anatomique. Joignant la croixade, Marcel Adam s'insurge et dénonce, en page éditoriale de *La Presse*, l'im-

pudeur galopante. Il ne veut plus que, publiquement, on effeuille la... marguerite !

Et voilà ! Au risque de passer pour béguines, puritains, papistes, frustrés, eunuques, collets montés, fesses serrées, bêtés blancs, Ligueurs du Sacré-Coeur attachés et Dames de Sainte-Anne sur le retour, de plus en plus de gens se manifestent et protestent : « Allez vous rhabiller », qu'ils disent aux exhibitionnistes de tout poil. Au lendemain de la diffusion de *Hamlet en Québec*, Radio-Canada a reçu plus de 50 coups de fil. Des protestations véhémentes qu'on pourrait résumer ainsi : on a déjà tout vu. Rideau.

Feuilles de vigne

Victor-Lévy Beaulieu se lancera-t-il dans une surenchère de la chair ? Donnera-t-il dans l'érotico-vidéo pour éclipser *Montréal, ville ouverte* ? Secret bien gardé. Toutefois les invités au lancement de *Montréal P.Q.* ont eu droit à un buffet avec plein de... feuilles de vigne (farcies, bien sûr) ! Prémonitoires ?? ?

L'Inde déchirée par ses religions

Les relations entre Hindous et musulmans traversent leur phase la plus tendue depuis l'indépendance du pays

Claude Lévesque  
collaboration spéciale

VARANASI — Barbe blanche, hardes et bâton du pèlerin, pupilles dilatées par le bangladesh (le redoutable yaourt au hashish), le vieux saddhu a flairé le touriste. Il s'approche.  
« Hé baba ! D'où tu viens ?  
— Heu... de Montréal.  
— Ah ! moi aussi je viens d'un pays du Commonwealth. Du Bangladesh. J'y enseignais le sanscrit et l'anglais avant ma retraite. Maintenant, je suis un saddhu : un saint homme... »

Pas de fausse modestie quand on file un parfait karma... L'homme est heureux dans la plus ancienne et la plus célèbre de toutes les « villes d'eau ». Il n'espère plus qu'une chose : finir ses jours ici, au bord de ce Gange que la légende fait jaillir de la chevelure de Shiva. Le « canal funèbre et hanté », comme l'appellait André Malraux, aura beau être un vaste égout, des centaines de dévôts viennent y faire trempette chaque matin, sous les caméscopes voyeurs des touristes entassés sur des barques.

Avant d'avouer que la pension où il crèche s'accommoderait bien d'un petit don, le saddhu a le temps de raconter qu'il a fui le Bangladesh parce que la majorité musulmane y malmène les Hindous. Quelques instants plus tard, un chauffeur de scooter-rickshaw musulman me met en garde contre les Hindous, qu'il croit tous malhonnêtes et dit le ridicule des superstitions : « Ils voient un éléphant et ils se mettent à l'adorer :

c'est Ganesh ! Ils voient une vache et ils l'adorent aussi. Le Gange : ils en boivent et ils se retrouvent à l'hôpital. Nous les musulmans, nous ne nous prosternons que devant un seul Dieu, c'est Allah ». Air connu.

Ce même M. Khan raconte que des extrémistes hindous ont commencé à revendiquer la conversion de la principale mosquée de Bénarès en un temple dédié au dieu Rama. En octobre 1990, un projet semblable avait causé des affrontements sanglants à Ayodhya, une autre ville de l'Uttar Pradesh. On y avait déploré une trentaine de tués. Le chauffeur de rickshaw ajoute qu'il n'a pas peur des Hindous, parce que les musulmans « savent se battre ».

Depuis quelques années, les relations entre les Hindous et la minorité musulmane (environ 10% de la population) traversent probablement leur phase la plus tendue depuis l'indépendance et la partition de l'Inde, en 1947.

Il faut dire qu'on est en présence de deux mondes. Jamma Mashid, la plus grande mosquée en dehors d'Arabie saoudite, se trouve en plein cœur du vieux Delhi. Devant l'entrée principale, un écriteau rappelle les événements d'Ayodhya et accuse les forces policières d'avoir sévèrement attaqué les musulmans et trop peu contre les Hindous.

La mosquée trône au milieu du quartier musulman de Delhi, où l'ambiance y diffère de celles des arrondissements hindous. Cela tient à certains détails dans l'environnement : moins de vaches et d'avantage de moutons et de chèvres dans des ruelles encore plus enchevêtrées

qu'ailleurs; alphabet arabo-persan plutôt qu'hindi sur les enseignes; architecture caractérisée par les minarets et les portés en ogives. Et puis, il y a les gens. La plupart des femmes sont voilées, certaines portant le sinistre tchador noir. On peut visiter la mosquée avant le coucher du soleil et l'appel du muezzin, après quoi elle est réservée aux seuls musulmans. Le bâtiment de grès rouge est grandiose, avec son immense cour intérieure et ses arcades qui laissent entrer à flots la lumière du jour. Mais l'austérité est de rigueur dans la décoration. L'Islam, on le sait, est plutôt iconoclaste.

Rien à voir avec le foisonnement des statues qui caractérise, par exemple, le temple hindou de Meenakshi, à Madurai, à l'autre extrémité du pays. De grandes salles sombres, enfumées par l'encens, s'y succèdent, prolongées par d'étroits couloirs et par de petits sanctuaires dédiés à l'une ou l'autre des divinités du panthéon indien. Des piliers magnifiquement sculptés supportent les plafonds en pierre. La foule vous emporte malgré vous dans le saint des saints réservé aux seuls Hindous, où des prêtres agitent des clochettes, vendent des fleurs que les fidèles déposent devant les statues, et accomplissent d'autres gestes à la signification plus obscure.

Tout différents qu'ils soient, ces deux puissants systèmes de culture et de valeurs connaissent un regain de vie à cause du rôle identitaire qu'ils jouent auprès de populations bousculées par le modernisme. Si l'Islam minoritaire a le militantisme relativement discret en Inde, l'hin-

douisme a parfois tendance à montrer les dents.

Présentement, l'hitdutra, un avatar du nationalisme indien à saveur hindoue, est largement incarné par le Bharatiya Janta Party. Ce parti politique avait joué un rôle important dans les événements de la mosquée d'Ayodhya. Depuis qu'il a commencé à présenter des candidats en 1984, sa force n'a cessé d'augmenter. Il constitue présentement l'opposition officielle, face au gouvernement minoritaire d'un parti du Congrès en perte de vitesse. Aujourd'hui, il exploite abondamment la problématique des États à majorité non hindoue, où se sont manifestés de forts courants séparatistes. Ses leaders reprochent régulièrement au gouvernement du parti du Congrès de manquer de fermeté à l'égard des terroristes sikhs du Punjab.

C'est toutefois au Cachemire que le BJP a fait son plus récent geste d'éclat. Il s'agissait, au terme d'une marche à travers le pays, de hisser le drapeau de l'Union en plein cœur de Srinagar. Histoire d'affirmer l'unité nationale le Jour de la République (26 janvier), dans la capitale d'un État où les affrontements entre militants et troupes gouvernementales ont pris des allures de guerre civile.

Cette Ektra Yatra n'a pas tout à fait eu les résultats escomptés. D'une part, le nombre et la gravité des actes de violence qu'ont essayés les marcheurs pendant leur traversée du Punjab et d'une partie du Cachemire ont mis en exergue, plus qu'autre chose, l'ampleur du mécon-

tenement qui y règne. Mais surtout, le geste symbolique du BJP n'a pu être posé que parce que l'un de ses chefs, le Dr Murlidhar Manohar Joshi, a terminé sa « marche », entre Jammu et Srinagar, à bord d'un avion militaire mis à sa disposition par ses adversaires politiques au pouvoir à New Delhi, qui ont sagement voulu éviter un bain de sang.

Ce dénouement lui a valu d'être ridiculisé dans de nombreux éditoriaux, alors qu'un bon nombre de reportages sur la Yatra, dans la presse écrite et même à la télévision, avaient laissé transparaître un parti pris favorable. Les critiques du BJP ont vu dans cette marche un « show » servant un froid calcul électoraliste, et notamment une tactique pour faire oublier la violence qu'avait provoquée la bataille du temple d'Ayodhya.

Mais il se trouve beaucoup d'Indiens, dans la presse ou ailleurs, pour affirmer que la marche sur Srinagar, pas plus que l'ensemble du programme du Bharatiya Janta Party, ne visent à offenser ou marginaliser les musulmans ou les sikhs. Certains prétendent même que le projet du BJP s'inspire des idéaux des pères de l'indépendance indienne, les Gandhi, Bose et Nehru. Alors que la croixade du temple d'Ayodhya, soutiennent-ils, visait à redonner leur fierté aux Hindous en revalorisant la culture millénaire, l'Ektra Yatra se voulait une mise en garde contre le terrorisme et les risques de désintégration du territoire de l'Union. Il faut ici se replacer dans le contexte régional tendu, où les dirigeants pakistanais multiplient les signaux am-

bigüs, tandis que la classe politique et la presse indiennes accusent régulièrement le Pakistan d'armer et d'entraîner les factions extrémistes du Punjab et du Cachemire.

Il existe de toute évidence des rapports étroits et complexes entre l'hindouisme et le nationalisme indien. Le mot hindou, m'a-t-on rappelé à l'occasion, désignait à l'origine les populations vivant à l'est du fleuve Indus. Et combien de fois des Hindous instruits ne m'ont-ils pas expliqué que l'hindouisme, plus qu'une religion, constitue une façon de penser et de vivre. Des conditions, il serait un peu simple de réduire l'hindutva à de l'intégrisme religieux pur et simple. Même s'il se trouve dans cette mouvance des éléments résolument anti-musulmans ou anti-sikhs, une bonne partie des tenants de l'hindutva se contentent de déplorer que la constitution laïque du pays tolère des exceptions pour les minorités religieuses alors qu'elle s'applique rigoureusement à la majorité hindoue.

Quoi qu'il en soit, l'hindutva représente un courant avec lequel la classe politique indienne doit compter. Il arrive même que les autres partis ressentent le besoin d'attaquer le BJP sur son propre terrain. Ainsi, le chef du parti du congrès de l'État de Madhya Pradesh (où le BJP est au pouvoir) a dénoncé récemment la « profanation de lieux saints hindous » par le gouvernement de cet État. (Il s'agissait plus précisément de la dégradation environnementale de certains sites naturels tenus pour sacrés par la tradition locale.)

◆ Racisme

la base, de la population ».

Car la France est à la croisée des chemins, ajoute-t-il : elle doit choisir entre le maintien du modèle républicain classique, égalitaire, ou la reconnaissance du droit à la différence. « Nous sommes dans une période trouble et je crois que quand les choix seront faits dans un sens ou l'autre, le Front National devrait péricliter ».

Il reste qu'on peut se demander à quel point les valeurs universelles et républicaines peuvent s'accommoder de certaines différences. « J'ai l'impression qu'on s'achemine vers une réflexion qui propose l'inclusion des particularismes dans les valeurs universelles », affirme l'au-

teur, qui ajoute que contrairement à ce qu'on pourrait croire le droit à la différence semble plus facile à gérer dans la pratique qu'en théorie.

Il donne pour exemple cette fameuse « affaire du foulard », qui a fait un très grand tapage en France lorsque le directeur d'un collège péruvien de laisser entrer en classe trois jeunes filles portant le foulard islamique. Le débat fut virulent, sorte de lutte épique entre le droit à la différence et les menaces pesant sur les valeurs françaises (dont la laïcité dans les écoles).

« Sur le terrain la réalité était souvent très différente, explique-t-il. Plusieurs directeurs d'école me disaient : 'Mais il y a longtemps que des jeunes filles portent le foulard chez nous ! Et on se débrouille ! Car sou-

vent sous le foulard il y a la *blue jean*, et le foulard permet souvent à ces filles de sortir de chez elles, c'est une sorte de sas vers la modernité, elles se font des amies qui finissent par les influencer, elles finissent par l'abandonner ce foulard... »

Michel Wieviorka admet également que le pluriculturalisme ou l'acceptation de cultures différentes ne doit pas aller à l'encontre de valeurs « universelles qui sont souvent plus ou moins inscrites dans une culture nationale ».

« Quelle que soit sa religion, une personne peut vouloir la vivre et ce n'est pas aberrant de demander le respect de religions différentes et la constitution de lieux de culte ! Mais certaines pratiques apparaissent tellement incompatibles avec la culture

nationale... Je pense surtout au cas de l'exécution des femmes et la polygamie. Dans un tel cas jusqu'où accepter la différence ? Ma position c'est que si on ne veut pas voir développer du racisme il faut savoir dire où s'arrête la différence. Autant la loi doit s'appliquer de façon extrêmement vigilante à l'égard des racistes et des actes racistes, autant elle doit s'appliquer avec non moins de vigilance à propos de l'exécution ou de la polygamie. Parce que là on pourrait créer l'exacerbation d'un sentiment de menace à la culture nationale ».

« Il ne faut cependant jamais oublier que sur le terrain nous avons besoin de beaucoup de souplesse et de capacité d'écoute ».

On notera — c'est d'ailleurs l'objet d'un débat actuellement en France — que le racisme traditionnel s'est grandement modifié, passant de l'ancien « racisme biologique » fondé sur la présomée suprématie d'une race sur l'autre à un racisme basé sur la culture : on ne parle plus de pureté raciale, on parle plutôt d'identité culturelle unique », ce qui traduit une peur de l'indifférenciation, du métissage. Et ce qui permet ironiquement au Front National de revendiquer le droit à la différence... française et blanche à 100%.

« Ce qui surtout m'intéresse c'est comment on peut concrètement faire reculer le racisme, ajoute Michel Wieviorka. Il est certain qu'on ne peut plus se contenter de beaux

discours, et qu'un certain antiracisme n'a plus d'effet. Il est trop facile de traiter de racistes des gens en situation socio-économique difficiles lorsqu'on a l'argent et l'éducation pour s'en sortir... L'antiracisme doit plutôt passer par un ensemble de stratégies : politiques nationales et locales en santé, en logement, en éducation, militantisme, action syndicale, déontologie dans les médias... »

On peut poursuivre cette discussion ce soir avec Michel Wieviorka puisqu'il prononcera à 20 h 30 une conférence suivie d'un débat à l'UQAM (salle AM-050), le tout sous les auspices du Département de sociologie de l'UQAM et de la Ligue des droits et libertés.

INVITATION

VLB éditeur

en collaboration avec *Le Devoir*  
vous invite cordialement  
au lancement du livre



KEEPSAKE I  
de  
JEAN BASILE

Le mercredi 15 avril 1992  
de 17 h à 19 h  
au journal *Le Devoir*  
211, rue du Saint-Sacrement  
Montréal, Québec  
(métro Place d'Armes)

Quelques amis, proches et collègues apporteront des témoignages et partageront leurs souvenirs de l'auteur récemment décédé

R.S.V.P.  
Luc Quintal  
(514) 523-1182.

◆ Algérie

démontés par d'adroits voleurs, de jour comme de nuit, ils sont, aux côtés d'autres accessoires de même origine, revendus aussitôt sur les trottoirs du quartier de Belcourt.

Encore limités, les agressions ne sont plus exceptionnelles. En quelques jours, trois Français en ont été les victimes; l'un est mort, l'autre gravement blessé. Le silence des autorités et les consignes de discrétion de l'ambassade de France ont favorisé la diffusion des pires rumeurs, laissant croire, à tort, qu'il s'agissait de crimes d'intimidation pour pousser les étrangers à quitter le pays, comme l'exigeait une lettre anonyme parvenue à la presse quelques jours auparavant. Ces événements interviennent dans une situation économique désastreuse. L'assainissement — en réalité la remise en route — des entreprises, paralysées par des déficits abyssaux, est à l'ordre du jour, mais l'argent manque pour le mener à bien. Partisans et adversaires d'une politique de privatisation s'affrontent derechef depuis les récentes déclarations du ministre des mines évoquant la possibilité de vendre aux investisseurs étrangers une partie du patrimoine économique national. Dans cette âpre polémique, tout le monde paraît, cependant, avoir oublié un détail : les hésitations, au minimum,

desdits investisseurs à apporter de l'argent frais, alors que le cadre juridique propre à garantir leurs apports demeure flou et que les usines sont dans un état de délabrement avancé.

Grâce à la nouvelle loi permettant aux pétroliers étrangers d'investir dans les champs déjà en activité, le gouvernement escomptait rapidement obtenir plusieurs milliards de dollars. Mais les négociations traînent en longueur, butant sur les réticences algériennes à accorder aux investisseurs la maîtrise de la production. L'argent tant attendu fait donc défaut, empêchant la reconstitution des réserves en devises et retardant d'autant l'application du plan de relance économique qui en dépend.

Devant cet enlèvement qui semble avoir englouti jusqu'aux partis de l'opposition, et dans une atmosphère marquée par les accusations répétées de corruption lancées contre l'ancien président Chadli, les rumeurs nourries par le mutisme d'un pouvoir recroquevillé devant les difficultés, circulent de plus belle. Les plus insistantes font état de désaccords au sommet qui pourraient conduire à un changement de premier ministre. Les plus alarmistes évoquent, elles, la possibilité d'une reprise en main par l'armée — sorte de coup d'État dans le coup d'État — pour tenter de sauver une dernière

fois ce qui peut l'être. Car c'est, en définitive, l'armée qui décidera de l'avenir. Corps social totalement opaque, les militaires laissent entendre avec insistance qu'ils ne révent que de rentrer dans leurs casernes pour laisser les civils gouverner. La réalité est sans doute moins simple, et il serait douteux que les militaires échappent aux inquiétudes qui touchent toute la société quant à l'avenir du pays.

La récente démission du général Mohammed Lamari de son poste de commandant des forces terrestres,

alors qu'était annoncé l'élargissement de plusieurs centaines d'islamistes, a été ainsi interprétée comme un signe des divergences qui agitent le haut commandement quant à l'attitude à adopter à leur égard. Depuis, le général Lamari a été promu conseiller du général Khaldoune Nezzar, membre du HCE et ministre de la Défense. Mais cette nomination n'a pas réussi à convaincre que la démission qui l'avait précédée n'était qu'une affaire « d'ordre personnel », comme les autorités l'ont officieusement présentée.

FONDATION DES MILIERS DE COEURS DU QUÉBEC

DES MILLIERS DE COEURS  
à protéger

440 boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1400  
Montréal (Québec) H2Z 1V7  
Tél.: (514) 871-1551 ou 1-800-361-7650 (Siège social)  
Télécs.: (514) 871-1464

# Simon Durivage quitte *Le Point*, Jean-François Lépine le remplace

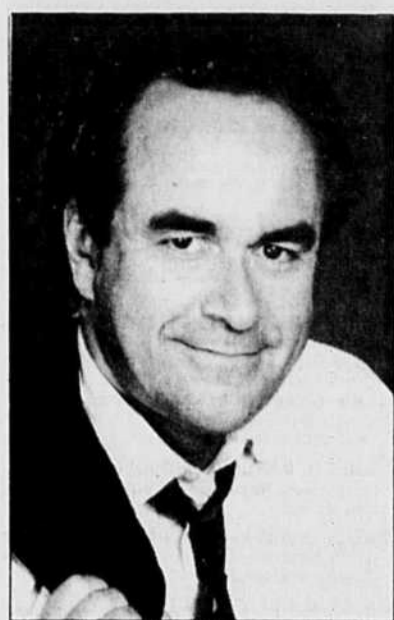
Nathalie Petrowski

LE RÊVE de Simon Durivage de fêter le 10<sup>e</sup> anniversaire du *Point* dans la chaise de l'animateur ne se réalisera pas. À la fin de juin, Simon Durivage lèvera l'ancre après neuf années de fidèles et loyaux services rendus au *Point*, une émission qu'il a mise au monde et pratiquement mise sur pied. Jean-François Lépine prendra la relève à compter de juillet dans un nouveau *Point*, en ondes six jours par semaine à heure fixe. L'animateur sera seul en scène, mais le vendredi soir, il cédera l'antenne à Madeleine Poulin qui animera un *Point* sur les médias.

Simon Durivage a confirmé la nouvelle de son départ hier en déclarant que son contrat au *Point* se terminait à la fin juin et qu'il n'avait toujours pas décidé ce qu'il ferait l'année prochaine.

Même si la décision de la direction de l'information ne fait pas son bonheur, l'animateur se garde bien de se montrer amer ou de céder à la colère. « Il est évident que ça me fait beaucoup de peine, disait-il hier après-midi au téléphone, *Le Point* représente un moment important de ma vie et ça me fait mal d'y renoncer, mais il y en a ce moment un gros brasse-camarade qui se fait en information à Radio-Canada. Pour le meilleur ou pour le pire, je ne le sais pas. »

Depuis quelques semaines déjà, le moulin à rumeurs fait circuler dans les couloirs de Radio-Canada toute sorte d'hypothèses quant à la relocation de celui qui incarne et incarne encore le visage de l'actualité nationale et internationale tous les soirs à Radio-Canada. Un premier scénario le voulait correspondant à Paris, ce qu'il s'empressa de rejeter, invoquant les obligations familiales qui le retenaient à Montréal. Par la suite, il fut question qu'il anime le



Jean-François Lépine



Simon Durivage

nouveau magazine économique diffusé le jeudi soir. Une troisième rumeur voulait que Simon Durivage reprenne l'animation d'*Enjeux* pendant que Jean-François Lépine lui succédait au *Point*. Comme jeu tordu de chaise musicale, on a rarement fait mieux.

La rumeur la plus fraîche et peut-être aussi la plus intéressante est que Simon Durivage anime le bulletin de 18 heures à Radio-Canada, histoire de donner un peu de fil à retordre à Pierre Bruneau et au bulletin de TVA qui triomphe au chapitre des cotes d'écoute et fait danser la direction de l'information de Radio-Canada.

Simon Durivage n'a pas voulu confirmer la nouvelle, se contentant de répéter qu'il s'agit là d'une simple rumeur et que tout n'est pas encore décidé, ni dans sa tête ni dans celle de ses patrons.

Chose certaine, le nouveau *Point* se fera sans Simon Durivage. Chose

tout aussi certaine, Jean-François Lépine héritera à la fois du beau défi et de la lourde tâche de *revamper* une formule qui avait fait ses preuves, malgré un budget déficient qui forçait l'émission à donner plus souvent qu'autrement dans le show de chaises plutôt que le grand reportage.

En fin d'après-midi hier, Jean-François Lépine ne pouvait plus nier la rumeur qui courait à son sujet. « Jusqu'à preuve du contraire j'ai été approché pour animer *Le Point* et j'ai accepté. Cela dit, mon contrat n'est pas encore signé et il reste certaines modalités à régler avant que mon statut ne devienne officiel. »

Le futur animateur du *Point* ne cachait pas le malaise qu'il ressent face au climat d'insécurité qui règne dans le secteur de l'information et plus particulièrement au *Point* où certains crient à la prise de contrôle par le secteur des nouvelles. « C'est dur pour moi de remplacer quelqu'un

comme Simon Durivage, affirmait Lépine. C'est un dinosaure de l'information et c'est quelqu'un que je respecte beaucoup. C'est dur et en même temps c'est ça. On m'a proposé le poste et j'ai accepté. »

Aujourd'hui, alors que le « vieux » *Point* vit ses derniers mois et qu'une tempête fait rage, une question demeure. Pourquoi tant de chambardements, tant de bouleversements alors que *Le Point* tel qu'on le connaît était devenu au fil des ans une sorte d'institution de fin de soirée, que la formule était éprouvée et que les deux animateurs remplissaient la commande et avaient acquis, à force d'expérience, une aisance et un naturel qui seront difficiles à égaler sinon à battre ?

Pour certains observateurs, le problème immédiat du *Point* en est un de cotes d'écoute. Depuis presque deux ans, les cotes d'écoute étaient en chute libre au *Point* comme dans toutes les émissions d'information à Radio-Canada qui a perdu son monopole sur l'information à la faveur de TVA. Il fallait donc réagir au problème, quitte à faire la révolution au palais. Mais même en faisant la révolution, le problème de fond demeure entier. Contrairement au *Journal* où le producteur Mark Starowicz sévit depuis le tout début et défend les intérêts de son émission envers et contre tous, *Le Point* a changé de rédacteur en chef avec les saisons comme un éternel orphelin soumis aux caprices de ses familles d'adoption. Cette absence de père spirituel a rendu l'émission vulnérable et l'a probablement empêchée de corriger son tir quand la situation le commandait.

Le nouveau *Point* saura-t-il relever le défi des cotes d'écoute et se trouver un père fidèle ou du moins permanent ? La question est posée. Et pour l'instant, personne ne peut y répondre.



Les finalistes Steve Birman (accroupi), et, de gauche à droite, Pierre Chalfour, Chantal Mongrain et Jenifer Aubry. Jean-Guy Thibault, de Alcan, tient l'affiche.

## Cégeps en spectacle: une bonne cuvée

Pascale Pontoreau

SI VOUS ne voulez rater aucun des rendez-vous de l'été, préparez vous un agenda format tabloïd... les activités ne manquent pas. Ainsi, le 25 avril dès 19 h 30, le cégep de Maisonneuve accueillera, sous l'oeil exercé de Rock et Belles Oreilles, ses porte-parole, la finale 1991-1992 de Cégeps en spectacle.

Neuf finalistes s'affronteront pour remporter ce 13<sup>e</sup> concours. L'enjeu est de taille puisque les deux lauréats recevront chacun une bourse d'un montant de 1500 \$ offerte par Alcan. L'Office franco-québécois pour la jeunesse associé à l'Agence Québec/Wallonie-Bruxelles offriront, quant à eux, deux stages de perfectionnement en France et en Belgique. Enfin, à l'occasion de son 25<sup>e</sup> anniversaire, la Fédération des cégeps récompensera la meilleure création d'un prix de 1000 \$. Cette année, un stage de préparation et d'accompagnement avec l'École nationale de la chanson et Résonance Inc. sous la direction de Johanne F. Saint-André, gratifiera, en plus, chacun des neuf finalistes. La seule qui ait déjà reçu un chèque de 500 \$ est Sophie Leclerc du cégep du Vieux-Montréal, à qui l'on doit l'affiche de cette année sur le thème *Des shows qui ont du chien*.

La lutte a été longue. Et, un record de 500 numéros présentés pour 43 finales locales et quatre régionales a finalement consacré l'ultime sélection. Ainsi, les troupes de danse *Impact* du cégep Édouard-Montpetit et *Bof* du cégep de Maisonneuve, les auteurs-compositeurs-interprètes Chantal Mongrain du cégep de Shawinigan, Jennifer Aubry du cégep de Ste-Hyacinthe et Pierre Chalfour du cégep de Limoilou; les groupes musicaux *Essence* du collège Grasset,

*Reper-Age* du cégep de Baie-Comeau, *Anthologie* du cégep de Chicoutimi et la percussionniste Steve Burman du Cégep de l'Outaouais, se retrouveront sur la scène. La moyenne d'âge des participants est de 18 ans; et nombreuses sont les formations qui ont été créées pour l'occasion. Cependant, on note que l'apprentissage artistique de certains est largement avancé, et que les autodidactes se font rares.

Pour les départager, rien de moins que Lawrence Cannon, ministre des Communications du Québec, Jean-Jacques Sheitoyan, réalisateur à Radio-Canada, Alex d'Aragon, animatrice à CKMF, le producteur Guy Latraverse, le vice-président du groupe Spectel, André Ménard. La vadrouille Francine Grimaldi et le directeur artistique Jean-Pierre Ménard compléteront cette fourchette de juges. Si *Musique Plus* contribue à l'événement en tant que présentateur officiel, il est fort probable que la chaîne musicale s'intéressera longtemps aux finalistes et à l'ensemble de l'édition 91-92.

L'Office Franco-Québécois pour la jeunesse recrutera en effet parmi les artistes représentatifs des finales régionales deux groupes. L'un s'inscrira dans la programmation culturelle de la Maison du Québec à Saint-Malo, le second représentera la Belle Province lors du Festival des jeunes musicales de France et au Festival international de musique universitaire de Belfort. Comme les échanges sont rarement à sens unique, les cégeps québécois accueillent, pour leur part, depuis le 7 avril, un spectacle de théâtre belge intitulé *Des anges et des souris*. Et, du 16 au 26 avril prochains, les cégeps de Limoilou, Drummondville, et Montmagny recevront le quintette de jazz français *Pharaoh*.

## Le réalisme décapant de Natalya Nesterova

Marie Laurier

ÉTONNANTE, dérangeante même cette exposition de Natalya Nesterova que le Musée des beaux-arts présente en première nord-américaine jusqu'au 14 juin.

Étonnante en ce que les soixante tableaux témoignent de l'évolution d'une artiste de l'ex Union soviétique qui, à trente ans, décidait de brûler toutes ses oeuvres d'étudiante pour repartir à zéro. À l'exception, semble-t-il, de cet émouvant autoportrait peint alors qu'elle avait trois ans et demi précieusement conservé. Car déjà à cet âge elle avait décidé d'être peintre, selon une des rares confidences qu'elle faisait hier à la presse, par le truchement d'une interprète.

Ce qui n'a pas empêché cette affirmation franche et directe de sa part, à savoir son peu d'intérêt pour l'art canadien, propos qu'elle adoucira toutefois en ajoutant le connaître peu et mal pour n'en avoir vu que quelques spécimens à Montréal et à Toronto, sans être en mesure de préciser les noms des peintres.

Dérangeante aussi cette série de tableaux les plus récents d'inspiration religieuse, *La Dernière Cène*, *La Crucifixion*, *L'Agonie au Jardin des Oliviers*, *L'Ange aux yeux fermés*, *L'Ange aux yeux ouverts*, tous datant de 1991 et qui évoquent sa conversion récente à la foi chrétienne. Ce que nous apprendrons en visitant les salles en compagnie de Louise D'Argencourt, conservateur d'art européen (1800-1960), principale instigatrice de cette exposition. Grâce à cette dernière, tout ce que nous voulions savoir de Natalya Nesterova et qu'elle ne nous a pas dit en conférence de presse, nous l'apprenons en parcourant le catalogue d'accompagnement où l'on peut lire un entretien fort intéressant entre les deux femmes.

Née à Moscou en 1944 dans un milieu artistique bourgeois, Natalya Nesterova avoue s'être toujours tenue très loin de la politique, ce qui lui a permis d'étudier et de travailler en toute indépendance, en dépit de son

statut d'artiste à la solde de l'État. À cet égard, elle confie à Louise D'Argencourt: « Depuis ma plus tendre enfance je ne me suis jamais imaginée en dehors de la peinture et maintenant, la peinture, c'est chaque minute de ma vie. »

Admise à l'Union des artistes de l'URSS en 1969, par conséquent reconnue officiellement par l'État, elle a pu mener une carrière dans une liberté relative, ce qu'elle précise en ces termes: « Le contexte idéal qui permette une entière liberté d'expression n'existe nulle part. L'artiste dépend toujours d'une commande, soit d'un acheteur éventuel et il est obligé de faire des « révérences » intérieures. La meilleure solution pour un artiste, à mon avis, c'est d'essayer de se tenir autant que possible en dehors de la vie artistique officielle. » Dans cette optique, elle est parvenue à garder son autonomie et son originalité, en dehors des normes académiques imposées par la politique culturelle de son pays.

C'est donc une rétrospective de près de vingt ans de carrière que Natalya Nesterova nous présente, à l'invitation de Louise D'Argencourt qui la découvrit à Paris en 1987 et aspirait alors organiser une grande exposition d'artistes féminins de la Russie et de l'Union soviétique au 20<sup>e</sup> siècle. Une idée qu'elle entretient toujours mais qu'elle a mis en veilleuse pour l'instant tout en faisant partager son coup de coeur pour les oeuvres de Natalya Nesterova qu'elle classe parmi les artistes prédominants de Russie.

Selon le conservateur, avec la présentation de l'exposition simplement intitulée *Natalya Nesterova* ouverte au public à compter de demain (16 avril), c'est la première fois, sauf erreur, qu'un musée nord-américain offre ses cimaises au déploiement de l'oeuvre d'un artiste russe vivant.

Le Musée des beaux-arts de Montréal possède déjà quatre tableaux de Natalya Nesterova et ils viennent s'ajouter à la soixantaine d'oeuvres provenant de collections et de musées russes, européens et américains. Ces huiles illustrent des scènes de la vie quotidienne, des déambulations dans les rues et les parcs, les loisirs des gens ordinaires à Moscou, dans les villes de Crimée et du Caucase. Des personnages que l'on voit souvent de dos, aux visages



Natalya Nesterova

fuivants ou disparaissant derrière des masques, des gens attablés dans un café, des paysages balnéaires peuplés de gens se baignant ou simplement étendus sur la plage.

Tous tableaux d'un réalisme décapant, de style tout à fait contemporain et en quelque sorte universel. L'artiste ne croit justement pas nécessaire d'expliquer davantage son cheminement, laissant à la sensibilité du spectateur le soin d'en capter le message. « Point n'est besoin de connaître la culture russe pour comprendre mes tableaux, dit-elle, car à mes yeux la culture est universelle. »

À l'occasion de cette exposition, le Service éducatif et culturel du musée organise, à l'intention des adultes et des enseignants, une soirée sur le

thème « Nesterova et art contemporain » le mercredi 22 avril à 17 h au Pavillon Jean-Noël Desmarais. Pour réservations: 285-1600, poste 136. Louise D'Argencourt fera également des visites guidées le mercredi 29 avril à 19 h et le dimanche 3 mai à 13 h 30.

Un grand nombre d'activités connexes sont également prévues: des films sur l'art russe du 2 au 17 mai et le Festival de la Glastnost du 22 avril au 17 mai.

Un catalogue de 104 pages inclut 60 illustrations en couleurs, des textes de Mme D'Argencourt, de Monique Regimbald-Zeiber, d'Alexandra Anderson Stivy et une préface de M. Pierre Théberge, directeur du MBA de Montréal.

## Du talent mais peu de profondeur

Pro Musica

Trio Lyrika, Annalee Patipatanakoon (violin), Roman Borys (violoncelliste), Marie Fabi (pianiste); Haydn, *Trio* no 42 Hob.XV.30; Chostakovitch, *Trio* no 2 op.67 (1944); Brahms, *Trio* no 2 op.87. En bis: Ilijinski, *Berceuse*. Lundi 13 avril, église Erskine & American.

Carol Bergeron

LUNDI à Montréal, aujourd'hui à New York... on les croirait partis pour la gloire. Jeunes encore, ils possèdent du talent à n'en point douter. Pour clamer leur entente musicale, ils ont donné au trio qu'ils forment le nom trompeur de Lyrika car Annalee Patipatanakoon, Roman Borys et Marie Fabi ne chantent pas puisqu'ils jouent respectivement, et fort bien d'ailleurs, du violon, du violoncelle et du piano.

Réunissant une Albertaine, un Ontarien et une Québécoise, le Lyrika a vu le jour en 1985 aux États-Unis (à l'Université Indiana), sous l'impul-

sion de Menahem Pressler, pianiste du célèbre Trio Beaux-Arts.

Parce que l'acoustique actuelle du temple protestant de la rue Sherbrooke ne s'y prête pas facilement, ou pour toute autre raison, Mademoiselle Fabie avait choisi un Steinway de taille moyenne, un sept-pieds. Cette fâcheuse erreur de jugement gâcha irrémédiablement les deux tiers du programme, les trios de Brahms et de Chostakovitch ne retrouvant pas le timbre ni la qualité sonore qu'ils réclament. Si Haydn n'en fut point incommodé, c'est parce que son écriture pianistique fut précisément pensée pour le pianoforte, un instrument nettement plus modeste que le grand queue de concert d'aujourd'hui.

Dans les circonstances, des chambristes expérimentés se seraient davantage préoccupés de la qualité du timbre et du style de l'écriture. Ce qui, dans le chef-d'oeuvre de Chostakovitch, aurait permis de disposer de la palette sonore nécessaire à son caractère élégiaque. Caractère qui

traduit la profonde émotion de la perte d'un être cher.

Inquiet à l'idée de noyer le violon et le violoncelle, le piano s'enveloppa frileusement dans une sonorité feutrée qui gomme la partition de Brahms de toute sa noblesse, sa richesse, ses élans et ses excès. Réduit à l'affairement anodin d'une page scherzando de Saint-Saëns, le second *Trio* op.87 nous laissa dans l'inconfort d'une lecture mécanique.

En somme, la pianiste parla correctement et avec beaucoup d'imagination dans le *Trio* de Haydn. Ailleurs, abandonnant toute l'initiative à ses collègues qui en usèrent jusqu'à l'abus, elle s'effaça, comme si Brahms et Chostakovitch avaient exigé la discrétion d'un accompagnateur timoré.

Même s'il a devant lui le temps de se construire une solide renommée, le Trio Lyrika devra prouver, mieux qu'il ne l'a fait à Montréal, qu'il est capable d'approfondir la musique. Seul et si brillant soit-il, l'acquis technique ne suffit pas.



Alexandra

Un téléfilm américain fort bien fait mais qui risque de bien faire pleurer, l'histoire d'une petite fille atteinte de fibrose kystique. (TVA 19 h 30)

☆☆☆

Nickelodeon special edition

Une heure avec le joueur de basket-ball Magic Johnson, qui discute du sida avec des jeunes. (PBS 33, 19 h 30)

☆☆☆

Hôtel

Magazine qui présente, entre autre, une entrevue avec Pascal Quignard, l'auteur de *Tous les matins du monde*. (TV5 21 h)

— Paul Cauchon



## SCIENCE

## La NASA propose un système d'alerte aux astéroïdes

150 corps célestes se trouvent dans la trajectoire de la Terre et pourraient causer des dégâts

d'après le New York Times

LES ASTÉROÏDES présentent-ils un danger pour la planète Terre ? Les humains vivent-ils dans l'équivalent d'un « champ de tir cosmique » ? Une équipe de la NASA vient de recommander à Washington, fin mars, de mettre au point un système d'alerte formé de six télescopes géants qui seraient construits à un coût global de 50 millions \$, auquel s'ajouteraient des frais annuels de 10 millions \$ pour l'entretien. Le but du dispositif serait de recenser les astéroïdes qui voyagent à proximité de la Terre et qui peuvent représenter un risque d'impact ou d'explosion pouvant mener à la destruction de récoltes ou d'espèces terrestres.

On cite le cas concret survenu en 1908 à Túnguska (Sibérie) d'un astéroïde de 65 mètres environ ayant explosé à 6 km dans les airs. La force de l'explosion équivalait à 20 bombes à hydrogène; elle a détruit une forêt plus grande que la ville de New York et provoqué plusieurs incendies dans une région heureusement inhabité. L'impact d'un astéroïde expliquerait aussi un cratère de 124 milles situé en Ontario — ce serait le plus important des impacts connus depuis qu'en 1801, un moine italien, Giuseppe

Piazz, découvrit à l'œil nu le premier de ces astéroïdes.

Le risque peut sembler minime; un humain aurait une chance sur 7000 de voir un bouleversement d'importance causé par l'un de ces astéroïdes; par comparaison, le risque de mourir dans un accident de voiture est de 1/100 et celui de succomber dans l'écrasement d'un avion est de 1/20 000.

Ce programme de recherche vaut-il vraiment la peine d'être entrepris, se demandent quelques sceptiques, dont un éditeur du *Washington Times* selon lequel il s'agit d'un prétexte pour dépenser l'argent des contribuables. Le directeur du projet, David Morrison, du Centre de recherches Ames (Californie) de la NASA, qui a eu à coordonner le travail d'une centaine de scientifiques, dit fonder sa recommandation sur des données recueillies depuis une dizaine d'années par des astronomes, des géologues et des biologistes.

Richard P. Binzel, du Massachusetts Institute of Technology, est un spécialiste des astéroïdes; il faisait partie de l'équipe qui vient de soumettre ses recommandations et déclare: « Bien que le risque soit minime, il n'est pas au point zéro. Il y a

une probabilité sur 7000 que dans une vie humaine se produise un impact entraînant des répercussions d'envergure. Si vous voulez jouer avec ce niveau de risque, c'est OK. La décision relève en réalité de la politique; on devra évaluer si le danger est suffisamment grand pour justifier une assurance de ce type ».

Il y aurait, selon l'état présent de la recherche, 150 astéroïdes susceptibles de se retrouver à proximité de la Terre. L'un en découvrira deux ou trois nouveaux chaque mois.

Selon l'équipe de la NASA qui a fait rapport au Comité sur les sciences de la Chambre des Représentants, les préposés à cette recherche projetée découvriraient plus de 1 050 (jusqu'à 4 200) astéroïdes de 0,62 mille (un peu plus d'un km) de diamètre ou plus. Cette dimension est celle que l'on estime suffisante pour provoquer des changements climatiques significatifs, ou pour avoir des effets sur l'agriculture.

En 1980, Luis W. Alvarez, prix Nobel rattaché à l'Université de Californie, a avancé l'hypothèse, avec d'autres, que l'impact d'un astéroïde, il y a de cela 65 millions d'années, plusieurs sans doute l'extinction de plusieurs espèces, y compris celle des dinosaures. L'hypothèse est tou-

jours débattue.

Pour conforter leurs théories, les chercheurs qui ont signé le rapport déposé il y a deux semaines à Washington soulignent que beaucoup de données, en un court laps de temps, ont été recueillies sur les astéroïdes. La recherche la plus récente est celle que dirige en Arizona Tom Gehrels, à l'aide d'un télescope de 36 pouces, sur le mont Kipp; il a repéré des quantités impressionnantes de petits astéroïdes passant à des vitesses dangereuses près de la Terre. L'équipe de Gehrels a noté, le 18 janvier 1991, la présence d'un astéroïde de 10 mètres de diamètres entre la Terre et la lune. S'il y avait eu impact avec cet objet se déplaçant à haute vitesse, la force de l'explosion aurait été similaire à celle de plusieurs bombes atomiques du type utilisé à Hiroshima.

Pour M. Morrison, de la NASA, il semble que ces astéroïdes modifient leurs trajectoires et qu'ils se placeraient sur plusieurs orbites avant de s'écraser, ce qui serait un aspect encourageant de la recherche.

Dans l'hypothèse d'un impact, les résultats varieraient. Pour un astéroïde d'un peu plus d'un km de diamètre, le hasard le plus grand réside

dans l'envergure de la trace de poussière laissée dans la stratosphère. Toujours dans le domaine des probabilités, et selon la dimension de l'astéroïde, « un impact mènerait à la destruction massive de récoltes sur la terre et, par voie de conséquence, à des décès en masse... et s'il s'agissait d'astéroïdes de plus grandes dimensions, on pourrait parler de danger pour l'espèce humaine ».

Si l'on parlait d'astéroïdes de plus de 3 km de diamètre (124 milles), il s'en trouverait 400 environ qui seraient des menaces potentielles pour la Terre, selon le rapport.

Le risque est moindre que ce à quoi les gens sont habitués, dit M. Binzel, « mais il n'est pas sans importance ». Le document souligne que « durant une vie humaine il y a peu de probabilité (1/10 000 environ) que la Terre soit percutée par un objet de dimension suffisante pour détruire un très grand nombre de récoltes et pour faire disparaître, probablement, la civilisation telle que nous la connaissons ».

Les chercheurs sont prompts à dire que leurs estimations sont sommaires et que c'est là une raison pour entreprendre une recherche plus approfondie. On pourrait aussi en ar-

river à de bons résultats sans construire de nouveaux télescopes, laisse-t-on entendre, mais en améliorant les installations existantes, de sorte que l'on recenserait deux fois plus de nouveaux astéroïdes que ce n'est le cas présentement; le coût ne serait alors que de 1 million \$ d'équipement nouveau, et il faudrait prévoir 1 million \$ par an pour le complément de recherche.

Si Washington allait dans le sens des recommandations du rapport qui vient de lui parvenir, on pourrait découvrir chaque mois une moyenne de 500 nouveaux objets croisant leurs trajectoires à proximité de la Terre. La recherche est susceptible de modifier considérablement la manière dont est perçu le danger d'impacts venant du cosmos. « À ce jour, la menace dont il était question n'était pas définie », précise le rapport dont les auteurs souhaitent doter les États-Unis de moyens nécessaires pour voir venir — et peut-être détourner — les impacts qui pourraient, dans les siècles à venir, affecter la Terre et les humains. C'est ce que l'équipe qualifie de « mise de fonds modeste pour procurer à notre planète une assurance contre l'ultime catastrophe ».

## Voyage en euthanasie

Aboutissement d'une évolution des moeurs et de la jurisprudence, les Pays-Bas codifient la pratique de la « mort douce »

Christian Chartier

Le Monde

AMSTERDAM — Scène de zapping un dimanche soir ordinaire aux Pays-Bas. La chaîne publique Ikon diffuse les confessions imaginaires d'une mère de famille qu'un médecin va, d'une minute à l'autre, délivrer à domicile des souffrances physiques dues à un cancer. Presque simultanément, sur la chaîne privée RTL4, l'animateur d'un talk-show interroge le doyen d'âge des acteurs du pays: « As-tu peur de la mort? Es-tu partisan de l'euthanasie? »

Une huitaine de jours plus tard un autre programme du service public donnera la parole au professeur Voute, un pédiatre cancérologue qui avait fait sensation en révélant en 1987 qu'il avait fourni à des malades adolescents en phase terminale et adoulés de toute ressource thérapeutique un comprimé leur permettant de se suicider en douceur. Depuis, l'idée d'une « pilule de mort » a fait son chemin: un ancien vice-président de la Cour suprême est sorti l'an dernier de sa retraite pour proposer que les personnes âgées d'au moins 75 ans puissent se la procurer afin de se supprimer, le moment venu, dans la dignité.

Indissociablement liée à la notion de « bien-être » qui irrigue l'âme néerlandaise, l'euthanasie et l'assistance au suicide ne sont certes pas de ceux que l'on aborde en passant et à l'air de rien au café du commerce. On en parle avec une pudeur qui n'empêche pas la franchise et en veillant à ne pas confondre argu-

Oeuve de pionnier

Surtout, les médecins les pratiquent, à l'abri des décisions judiciaires qui ont progressivement rendu obsoletes les dispositions du code pénal en la matière. La première de ces décisions date de 1973 et concerne la condamnation à une peine de prison symbolique (une semaine avec sursis) d'un médecin qui avait injecté une dose mortelle de morphine à sa mère, condamnée et implorant d'être délivrée. Plusieurs autres affaires devaient par la suite être instruites par différents tribunaux, permettant à la Cour suprême d'établir une jurisprudence dépenalisant l'euthanasie administrée à des malades conscients, pour qui la science ne pouvait plus rien et souffrant de douleurs physiques inacceptables.

Un cap important fut franchi en 1986 lorsque la Cour d'appel de La Haye admit, pour la première fois, qu'un médecin pouvait également aider à mourir une personne, en l'occurrence âgée de 95 ans, ne supportant pas psychologiquement de voir son état régresser, au sens médical de celui-ci n'étant pas, au sens médical du terme, désespéré. Plus récemment, deux décisions judiciaires ont mis en lumière une nouvelle évolution concernant l'assistance au suicide et l'euthanasie de malades atteints de troubles psychiques ou incapables d'exprimer leur volonté de mourir. Le 20 décembre 1991, une juridiction a classé sans suite l'affaire engagée contre un pédiatre qui avait fourni une substance létale à une jeune femme de 25 ans souffrant d'une forme grave d'anorexie; et, le 14 février dernier, l'assemblée des procureurs généraux — qui définit la ligne de conduite du ministère public

dans toutes les affaires d'euthanasie — a suspendu les poursuites engagées contre un neurologue qui avait accéléré, avec le consentement de la famille, le décès d'un patient comateux.

Ces arrêts jalonnent le long chemin qui conduit aujourd'hui les Pays-Bas à faire oeuvre de pionnier en codifiant la pratique de la mort douce. Ni absolument prohibée, ni légalement autorisée, l'euthanasie pourra être administrée par les médecins (et par eux seuls) dans des cas de force majeure, à condition de s'entourer au préalable d'un certain nombre de précautions et à charge de répondre après coup de sa décision. À cette fin, le praticien doit remplir un « rapport d'interruption de vie » permettant aux autorités sanitaires et judiciaires d'apprécier le bien-fondé de ses actes et sa méticulosité.

Dans le cas d'une malade ayant fait connaître sa volonté libre, entière et pressante de mourir, le parquet n'ouvrira pas d'information contre le médecin scrupuleux, qui bénéficiera ainsi d'une impunité de fait. Dans le cas d'un malade incapable d'exprimer sa volonté, le parquet engagera en principe systématiquement des poursuites contre le médecin, qui devra donc attendre l'instruction et éventuellement le procès avant d'être blanchi ou condamné.

Le droit à la vie

Cette construction juridique contournée s'explique autant par la délicatesse du sujet que par l'histoire parlementaire mouvementée de la législation sur l'euthanasie. Au cours des 10 dernières années, pas moins de trois tentatives ont été déposées,

et parfois discutés, sans que leur adoption s'avère jamais possible.

Question de savoir si, bien sûr, mais aussi de dilemmes religieux et éthiques: comment concilier le principe de l'autonomie de l'individu, cher aux Néerlandais, avec le respect de la Bible — le courant d'opinion confessionnel est un pivot important de la vie institutionnelle des Pays-Bas. — du serment d'Hippocrate et de l'article 2 du traité européen des droits de l'homme, qui stipulent tous, fût-ce en des termes différents, l'interdiction de tuer et la protection du droit à la vie? Sur ce terrain, les partisans et les adversaires de l'euthanasie restent inconciliables. « Tuer devient une formalité bureaucratique; la mort sur ordonnance est une page noire de l'histoire de la sécularisation! », s'est exclamé, le mercredi premier avril au Parlement de La Haye, le porte-parole du Parti réformé, l'une des trois formations protestantes orthodoxes, alors que le représentant du Parti chrétien-démocrate s'est gardé de toute référence religieuse. Dans les milieux médicaux, la division n'est pas moins forte: « Lorsqu'un médecin commence à se demander quel est le sens de la vie d'un malade, celle-ci n'a plus une valeur relative qui finit vite par dépendre de critères tels que l'utilité du malade ou la charge qu'il représente pour ses proches. C'est une éthique utilitaire », déplore la Ligue des médecins néerlandais (NAV), organisation « pro-life » opposée à l'euthanasie.

La Société royale de médecine néerlandaise (KNMG) — qui est l'équivalent de l'ordre de médecins, à la nuance près que l'adhésion n'y est pas obligatoire et qui regroupe, selon

ses dires, 80 % des praticiens du pays — fait en revanche valoir que « l'Hyppocrate a aussi émis un principe souvent oublié: *in dubio abstinere* » et qu'un texte tel celui sur les droits de l'homme ne doit pas être pris de façon trop absolue, sauf à violer le principe d'autonomie selon lequel « chacun dispose de sa propre vie comme il l'entend ».

Pourtant, les Pays-Bas sont parvenus à éviter l'écueil du manichéisme. En l'ignorant, les responsables politiques ont dédramatisé la discussion. La note du gouvernement du premier avril, de nature essentiellement procédurière et technique, était dénuée de tout argumentaire tranché, affirmant, au contraire, que « l'opposition diamétrale de valeurs telles que, d'une part, la protection de la vie humaine et, d'autre part, le respect du désir de mourir dignement ou d'écourter la douleur est un facteur d'exacerbation ».

C'est dans cet esprit de tolérance mutuelle que s'est déroulé de débat parlementaire débarrassé de toute invective. Seul excès: la distribution par un groupuscule évangéliste d'un tract assombrant le visage néerlandais aux exactions nazies. Mais les adversaires du projet gouvernemental ont été les premiers à condamner pareil amalgame.

La loi en accord avec la pratique ?

Cette approche dépassionnée de l'euthanasie doit beaucoup au pragmatisme de la démarche des pouvoirs publics appuyée sur le rapport d'une commission d'État chargée d'établir un point chiffré des pratiques euthanasiques. Présidée par le procureur général de la Cour su-

prême et composée de juristes de renom, la commission Rémelink devait recenser quelque 20 000 cas annuels de mort délibérément provoquée par les médecins, dont 3700 relevant de l'euthanasie passive (non-traitement ou suspension d'un traitement et surdosage d'un médicament). Elle devait également conclure à une pratique responsable de l'euthanasie.

Présenté en septembre dernier, le rapport de la commission devait être abondamment exploité quelques mois plus tard par les deux camps américains s'affrontant à l'occasion du référendum organisé dans l'État de Washington. Partant de ces données chiffrées, fallait-il laisser la pratique faire la loi ou mettre la loi en accord avec la pratique? La question n'a pas été publiquement posée. Non seulement parce que l'accord gouvernemental passé en 1989 entre les chrétiens-démocrates, réticents à la légalisation de la mort douce, et les travaillistes, favorables, comportant la promesse d'une solution de compromis. Mais aussi parce que les Néerlandais, qui sont légataires, ont horreur des situations bancales et aiment emprisonner la réalité dans des règlements détaillés inscrits noir sur blanc.

« Lorsque je parle, en privé avec des confrères étrangers, ils me demandent pour quelle raison nous voulons à tout prix régler l'euthanasie au grand jour. Eux traitent ce problème dans le secret de leurs cabinets et de leur conscience, alors que nous, nous sommes un peu bureaucrates », explique ainsi Théo Van Berckelstijn, secrétaire général de la Société royale de médecine néerlandaise (KNMG).

## La pantélégraphe, un fax vieux de cent vingt-neuf ans

Yvonne Robeyrol

Le Monde

« L'APPAREIL Caselli donne... de véritables fac-simile (sic) de l'écriture de l'expéditeur. Il transmet l'écriture même, la signature même de l'expéditeur. Un dessin, un portrait, un plan, de la musique, une écriture étrangère, tout arrive fidèlement et se reproduit dans son intégrité d'une station à l'autre. » À lire ces lignes, on pourrait se croire au début des années 80, lorsque les fabricants (japonais) lançaient en Europe les tout nouveaux systèmes de « télécopie » (vite abrégé en « fax », raccourci de fac-similé) par lignes téléphoniques. Il n'en est rien: ce texte est extrait des *Merveilles de la science*, quatre volumes publiés par Louis Figuier chez Hachette de 1867 à 1969.

Trois lignes par millimètre

L'abbé Giovanni Caselli, professeur de physique à l'université de Florence, a mis au point son appareil, le pantélégraphe, entre 1859 et 1863. Et, 4860 dépêches ont été échangées grâce à ce système entre Paris et Lyon dans la seule année 1866. En 1867, il a été décidé d'étendre la ligne entre Lyon et Marseille mais, peu après, l'administration du télégraphe a arrêté le service du pantélégraphe dont l'idée même est tombée dans l'oubli, peut-être pas chez les ingénieurs, mais sûrement dans le grand public.

Heureusement, le Musée national des techniques (Conservatoire des arts et métiers, à Paris) a gardé et expose les deux appareils, celui de Paris et celui de Lyon qui, paraît-il,

sont encore en état de marche. Bien évidemment, les appareils du pantélégraphe ne ressemblent en rien à nos fax. Il s'agit d'un grand et lourd bâti de fonte, haut d'un peu plus de deux mètres et ayant un peu la silhouette d'une échelle double ouverte. Entre les deux montants, oscille un pendule de deux mètres de long.

Chaque bout de la « ligne » était équipé d'un appareil identique et chacun des deux pendules oscillait en synchronisation parfaite. Cette synchronisation à distance de deux pendules a été, d'ailleurs, le problème le plus difficile que Caselli avait eu à résoudre pour mettre au point son invention. Mais, au bout de six ans de recherche, avec l'aide de Gustave Fromont, il réussit. Caselli adjoint à chaque appareil une horloge (absolument identiques) grâce à une astuce technique très ingénieuse et, comme nous l'a indiqué Bruno Jacomy, directeur adjoint du Musée national des techniques, tout à fait efficace, en dépit de l'absence de liaisons par câble et de signaux horaires donnant la fraction de seconde près...

Les utilisateurs du pantélégraphe devaient aller au bureau du télégraphe. Là, ils écrivaient leur message avec une encre ordinaire mais épaisse (non conductrice) sur un papier d'étain (conducteur). Ce papier écrit — ou dessiné — à la main par l'expéditeur était fixé sur un plateau métallique courbe et la machine se mettait en branle. Dans ses oscillations, le pendule entraînant, par l'intermédiaire de divers vis, roues à crochets et leviers, un stylet de platine (conducteur) qui se déplaçait au

contact du papier. Et, le stylet courrait sur le papier en lignes successives, parallèles les unes aux autres, au rythme de trois lignes par millimètre.

Tout comme nos fax actuels — et aussi la télévision —, le pantélégraphe émetteur « lisait » donc le message ligne après ligne. Suivant que le stylet courrait sur l'encre ou l'étain, il intervenait différemment dans les circuits du télégraphe électrique et transmettait ainsi les signaux nécessaires à l'appareil récepteur. Le plateau courbe de celui-ci avait été garni d'un papier qualifié de chimique parce que « trempé d'avance dans une dissolution de cyanoferrure de potassium et de fer ». Lorsque le stylet récepteur (en platine lui aussi) recevait le signal déclenché par le passage du stylet émetteur sur l'encre du message, il décomposait la dissolution et faisait ainsi, sur le papier chimique, un tout petit trait bleu de Prusse (1). Petit trait après petit trait, la lettre, le dessin ou le plan « envoyé » étaient reconstitués à l'identique sur le papier du pantélégraphe récepteur, en temps réel de la course du stylet sur le papier d'étain écrit du pantélégraphe émetteur.

Caselli n'avait pas été le premier à penser à la transmission par fac-similé. L'Anglais Bain avait imaginé, dès 1843, le télégraphe autographique avec stylets, mouvements d'horlogerie, lignes parallèles, papier d'étain, encre isolante, papier imprégné de « cyanure jaune de potasse ». Mais, il ne put jamais réaliser la synchronisation des deux appareils.

Le pantélégraphe pouvait transmettre en 10 minutes le message écrit sur un papier mesurant au maximum 120 centimètres carrés. Cela

coûtait cher: 20 centimes-or (moins d'un dollar) par centimètre carré, c'est-à-dire 24 francs-or (100 \$) pour 120 centimètres carrés. Mais, en écrivant petit et serré, on pouvait tracer quelques centaines de mots lisibles sur le papier du plus grand format possible. Et, il ne faut pas oublier que les messages transmis par le télégraphe Morse coûtaient alors 2 francs-or (environ 8,50 \$) les 20 mots...

(1) Le bleu de Prusse est le cyanure de fer. Le préfixe étant l'ancien nom de cyanure et l'acide prussique étant l'ancien nom de l'acide cyanhydrique...

**ALCOOL...**  
**TROP,**  
**TROP**  
**SOUVENT,**  
**C'EST RISQUÉ!**

Santé et services sociaux  
Québec

Le pantélégraphe de Caselli. Dessin illustrant l'article des *Merveilles de la science* (Hachette). Les lettres renvoient aux explications dans cet article.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

Index des principales rubriques
100-199 IMMOBILIER RESIDENTIEL
Achat-vente-échange
100 Visites libres
101 Propriétés à vendre

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Maison de prestige située à Repentigny. Valeur de 349 000 \$ réduit à 299 900 \$ S'adresser au: (514) 585-3554

105 Propriétés à revenus
S S INVESTISSEMENTS S S
LAVAL, 4 x 8 logis, bon prix

105 Propriétés à revenus
FARNHAM 4 x 1/2, toit, fenêtres, portes, remises, tout à neuf, 88 000 \$

105 Propriétés à revenus
REPENTIGNY, ai 16 logements loués, 1980. Revenu annuel 07-92: 88 500 \$

160 Appartements-logements à louer
LAC MAGOG, Cottage 7 pces, 2 s/b, 7 acres, accès lac, 149,000 \$

GRUPE AUCEL PROMOTION SPECIALE
1 MOIS GRATUIT
Appartements ensoleillés de 1, 2 et 3 chambres à coucher, chauffés, électroménagers, piscine, stationnement.

160 Appartements-logements à louer
5150 MACDONALD 2, 3 Chambres - Suites
IMMEUBLE LUXUEUX

160 Appartements-logements à louer
5500 MACDONALD 2, 3 Chambres - Suites
IMMEUBLE LUXUEUX

160 Appartements-logements à louer
P.A.T. LUXUEUX 1 1/2 À 5 1/2 CHAUFFÉ - ÉCLAIRÉ

160 Appartements-logements à louer
1640 PANET, Chambre ou appart., 2005 et plus/mois

160 Appartements-logements à louer
BOUL. ST-JOSEPH-EST: Grand 3 1/2 chambre, propre, tranquille, poêle/électro

160 Appartements-logements à louer
BOUL. ST-JOSEPH-EST: Grand 3 1/2 chambre, propre, tranquille, poêle/électro

160 Appartements-logements à louer
BOUL. ST-JOSEPH-EST: Grand 3 1/2 chambre, propre, tranquille, poêle/électro

160 Appartements-logements à louer
ROSEMONT: Bas duplex, 5 1/2, chauffé, éac. incl. 6755 \$r. 385-4040

164 Condominiums à louer
MONT ST-LOUIS
Rue-de-ch. unique grand plus de 1400 pi.ca. plus 6 électros

164 Condominiums à louer
CONDO 2400 pi.ca. LUMINEUX, Villeray, 13505/mois 385-4143, 385-2997.

165 Propriétés à vendre
BORD RIVIERE MILLES-ILES
ROSEMONT: cottage 6 pièces, 1/2 fin, 2 foyers, 1 1/2 bain, 3 1/2 eau, garage

170 Hors-frontière à louer
PARIS, 14e, app. meublé, 2 c.c., du 15 juin au 1er sept 737-9293

170 Hors-frontière à louer
PARIS, St-Germain-des-près, petit studio meublé, à partir de sept. 737-9293

180 À partager
GRANDE FILLE et petit homme cherché co-log. masc. afin de partager

180 Chambres et pensions
A A LOUER grandes chambres avec bain pour touristes, prix variés, grand déjeuner, bus de groupe, 5 min. centre-ville 767-8733

100 Visites libres
MAGNIFIQUE CONDO: Outremont-dj. 3e étage, très ensoleillé, foyer, terrasse 189 000 \$

101 Propriétés à vendre
VIMONT ATTENTION PROFESSIONNELS! SECTEUR RES. DE CHOIX

101 Propriétés à vendre
OUTREMONT PROFITÉS DES PRIX ET DES TAUX ACTUELS, RETIREZ

101 Propriétés à vendre
A 25 MIN. du centre-ville authentique maison « Québecois » entièrement

101 Propriétés à vendre
MONT ST-HILAIRE PROPRIÉTÉ DÉCO - RÉCENTE

101 Propriétés à vendre
Trois-Rivières O. Propriété 11 pièces, impeccable, secteur recherché

101 Propriétés à vendre
AU PARADIS DES OIES, chasse et pêche, superbe propriété au cœur du village

101 Propriétés à vendre
BELOËL, cottage, face rivière, 15 000 pi.ca. garage, piscine, cabanon, local

101 Propriétés à vendre
CARIGNAN, 15 min. de Mt. Cott. 88, 3 c.c., bain-tourbillon, mezzanine, foyer

101 Propriétés à vendre
CENTRE-VILLE, Château, 2 c.c., style victorien, près Ritz Carlton

101 Propriétés à vendre
DORVAL SUD, superbe cottage rénové, site idéal, près des serv. 3000 pi.ca.

101 Propriétés à vendre
LORRAINE, cottage 87, 3 chambres, aménagement superbe, près parc et école

101 Propriétés à vendre
STE-THERÈSE EN HAUT Luxueux cott. 3600 pi.ca., 3 + 1 ch, 8 pièces

101 Propriétés à vendre
VIMONT - Laval, bungalow, 84, 3 c.c., garage, thermopompe, pisc. 84

103 Condominiums Co-propriétés
SANCTUAIRE PHASE 3 QUALITÉ DE VIE EXTRAORDINAIRE

103 Condominiums Co-propriétés
AHUNTSIC OUEST, co-propriété 10 835 \$/mois

103 Condominiums Co-propriétés
AHUNTSIC, André-Grasset, 4 1/2, 1 c.c., mezzanine, 11 pièces, toit-terrasse

103 Condominiums Co-propriétés
AUBAINE ILE PATON, condos 3 1/2, 2e étage, four, vent, 65 000 \$

103 Condominiums Co-propriétés
CENTRE-VILLE Grand 4 1/2, foyer, garage, cabanon, alarme, thermopompe

103 Condominiums Co-propriétés
AHUNTSIC OUEST, co-propriété 10 835 \$/mois

103 Condominiums Co-propriétés
AHUNTSIC, André-Grasset, 4 1/2, 1 c.c., mezzanine, 11 pièces, toit-terrasse

103 Condominiums Co-propriétés
AUBAINE ILE PATON, condos 3 1/2, 2e étage, four, vent, 65 000 \$

103 Condominiums Co-propriétés
CENTRE-VILLE Grand 4 1/2, foyer, garage, cabanon, alarme, thermopompe

103 Condominiums Co-propriétés
AHUNTSIC OUEST, co-propriété 10 835 \$/mois

103 Condominiums Co-propriétés
AHUNTSIC, André-Grasset, 4 1/2, 1 c.c., mezzanine, 11 pièces, toit-terrasse

103 Condominiums Co-propriétés
AUBAINE ILE PATON, condos 3 1/2, 2e étage, four, vent, 65 000 \$

103 Condominiums Co-propriétés
CENTRE-VILLE Grand 4 1/2, foyer, garage, cabanon, alarme, thermopompe

103 Condominiums Co-propriétés
AHUNTSIC OUEST, co-propriété 10 835 \$/mois

103 Condominiums Co-propriétés
AHUNTSIC, André-Grasset, 4 1/2, 1 c.c., mezzanine, 11 pièces, toit-terrasse

103 Condominiums Co-propriétés
AUBAINE ILE PATON, condos 3 1/2, 2e étage, four, vent, 65 000 \$

103 Condominiums Co-propriétés
CENTRE-VILLE Grand 4 1/2, foyer, garage, cabanon, alarme, thermopompe

103 Condominiums Co-propriétés
AHUNTSIC OUEST, co-propriété 10 835 \$/mois

103 Condominiums Co-propriétés
AHUNTSIC, André-Grasset, 4 1/2, 1 c.c., mezzanine, 11 pièces, toit-terrasse

103 Condominiums Co-propriétés
AUBAINE ILE PATON, condos 3 1/2, 2e étage, four, vent, 65 000 \$

103 Condominiums Co-propriétés
CENTRE-VILLE Grand 4 1/2, foyer, garage, cabanon, alarme, thermopompe

LA METEO
Accu-Weather prévisions météorologiques jusqu'à midi, le 15 avril

121 Cantons de l'Est
LAC MAGOG, Cottage 7 pces, 2 s/b, 7 acres, accès lac, 149,000 \$

121 Cantons de l'Est
LAC MAGOG, Cottage 7 pces, 2 s/b, 7 acres, accès lac, 149,000 \$

LES MOTS CROISES
1 Générosité. 2 Relatif aux flancs. 3 Casquette. 4 Gâteux. 5 Homologue. 6 Langue nordique. 7 Surface circulaire. 8 Entrée d'une maison. 9 Petit mouton. 10 En forme de roue (Bot.). 11 Vallée. 12 Titre d'honneur signifiant monseigneur. 13 Divisible par deux. 14 Trou dans un mur. 15 Passe à l'eau. 16 Ferrure. 17 Brette. 18 Dégâner. 19 Griffon. 20 Minerai d'aluminium. 21 Épeautre. 22 Papillon nocturne.



# DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

# Le critique est-il allé trop loin ?

## Un goût de fiel

**Pierre Tisseyre**  
Président d'honneur  
du Rideau Vert

**V**OUS AVEZ publié, le lundi 6 août, un article d'un certain Robert Lévesque, intitulé « La mort de Madame », qui mélange le fiel à la perfidie et qui, dès son titre, donne le ton en affublant Yvette Brind'amour d'une étiquette que les Français accordent généralement aux tenancières de maisons closes... Et, pour vos lecteurs qui n'auraient pas compris, M. Lévesque précise que ce surnom était prononcé « dans toutes les variantes de ton ».

Pour tous ceux qui, ayant approché cette femme remarquable, la pleurent aujourd'hui, pour tous ceux qui ont été témoins de ses luttes et du travail incomparable qu'elle a accompli, cet article est d'autant plus immonde qu'on imagine facilement que son auteur prétendra ne pas

comprendre notre réaction tant il s'est cru habile, en alternant la guimauve et le fiel. Pourtant, quand on crache à la figure de quelqu'un, on ne s'en tire pas en prétendant qu'on a simplement éternué.

La lecture de cet article, qui prétend simplement évoquer la carrière d'Yvette Brind'amour, ne laisse qu'une sorte de malaise à ceux qui ne l'ont pas approchée mais elle a donné la nausée à tous ceux qui la connaissent bien, qui la respectent, qui l'admirent et qui l'aiment.

Alors que sa tombe n'est même pas refermée, que votre journal se fasse, même involontairement, le complice de cette ignominie — lui qui aurait dû être le premier à exprimer sa reconnaissance envers Yvette Brind'amour pour les services incomparables qu'elle a rendus à notre culture — c'est plus qu'une erreur regrettable, c'est une véritable faute qui laisse un mauvais goût dans la bouche de vos lecteurs.

## Un peu de retenue s'il vous plaît

**Normand Chouinard**

**J**E ME PERMETS, en ma qualité de président du Conseil québécois du théâtre, de vous signaler l'étonnement des membres de la communauté théâtrale à la lecture de l'article publié lundi, le 6 avril, à la une du DEVOIR et intitulé « La mort de Madame ».

Étonnement dû en grande partie au ton général de cet article et à la grande place faite à des anecdotes du type « la loge de Madame » (qu'elle aurait refusée à Jean Gascon) à la place accordée au surnom de l'autre codirectrice du Rideau Vert — qui revient à trois reprises dans le texte — ainsi qu'à plusieurs remarques sur des rôles, des costumes, etc. qui nous ont paru plutôt déplacées dans le cadre d'un article annonçant le décès d'une personnalité bien connue du public. D'autant plus

que plusieurs de ces anecdotes tiennent davantage des racontars que de la vérité, bien que le fond de la question ne soit pas ici de démêler le vrai du faux.

Je ne vous cacherai pas que les commentaires entendus ces jours derniers au sujet de cet article n'étaient pas des plus élogieux. Mais comme toute critique des médias est toujours perçue comme une attaque à la liberté de presse, je me contenterai de vous demander si vous, vous êtes personnellement d'accord avec ce genre de journalisme ou bien s'il existe un minimum d'éthique s'appliquant dans le cas d'un décès qui ferait qu'on ne se servirait pas d'une telle occasion pour faire le procès d'une personne, quelle qu'elle soit.

Au-delà de tout jugement personnel, il nous semble qu'il y a des occasions où un peu de retenue serait de mise. LE DEVOIR en a manqué une, indéniablement.

## Manque de dignité et de respect

**L**UNDI 6 avril 1992, jour des obsèques de Mme Yvette Brind'amour, le critique de théâtre de votre journal, M. Robert Lévesque, rendait « son hommage » à la cofondatrice du Théâtre du Rideau Vert, dont nous sommes tous et toutes membres du personnel.

Nous avons été choqués de constater le manque de dignité et de respect de M. Lévesque à travers un tel article. Au-delà du ton ironique et méprisant plus digne d'un journal à potins que d'un journal d'opinion, nous déplorons l'accumulation de détails destinés à dévaloriser l'artiste que fut Mme Yvette Brind'amour.

Certains d'entre nous la cotoyions depuis 20 ans et nous vous assurons que Mme Brind'amour n'était pas que ce personnage futile décrit dans l'article. Elle était une femme entière d'honneur et de droit. Nous l'ai-

mions et la respectons. Son départ nous attriste profondément. Les propos ignobles de Robert Lévesque nous révoltent.

Nous regrettons que vous ayez autorisé la publication d'un article abject, indigne des lecteurs du DEVOIR.

Soyez assurée, Madame, de notre vive indignation.

ONT SIGNÉ : Denis Avotte, Claude Barsella, Lorraine Beaudry, Suzanne Beaudry, Hélène Ben Messaoud, Sylvie Bouillon, Jacques Brunet, Caroline de la Ronde, Odette Gadoury, Louise Jamin, Caroline Johnson, Claude Laberge, Lise Lapointe, Francine Laurin, Ghislain Lavigne, Yolande Maillet, Roland Mérimé, Louis Sarrailhon, Françoise Sorignet, Caroline Simard, Marie-Isabelle Spickler, Micheline-Marie Tremblay, Lyne Tanguay, André Van der Steen.

**La mort de « Madame », un texte de Robert Lévesque paru le 6 avril pour rappeler la carrière et l'oeuvre de Mme Yvette Brind'amour, la fondatrice du théâtre du Rideau Vert, a suscité de nombreuses réactions chez des amis de la disparue, et dans les milieux de théâtre proches du Rideau Vert. On reproche pour l'essentiel au journaliste de ne pas s'être limité à rendre un hommage à Mme Brind'amour, et certains vont jusqu'à y voir une entreprise de dénigrement.**

**Toutes les lettres de protestation ont été adressées à la direction du DEVOIR, certaines sur un ton très virulent — on le verra, et d'autres témoignant d'une peine personnelle. À celle-là, nous sommes certes sensibles, et nous comprenons que tôt après un décès, des amis cherchent surtout une consolation inconditionnelle. On admettra par ailleurs que Mme Brind'amour, l'une des figures les plus connues du théâtre québécois, était aussi un personnage public qui ne s'attendait sans doute pas à attirer une hagiographie sans mélange.**

**Quoi qu'il en soit, pour que nos lecteurs en jugent par eux-mêmes, nous donnons ici la parole aux critiques de Robert Lévesque, et nous publions à nouveau son texte, dont nous croyons qu'il mérite une seconde lecture, plus équilibrée.**

— LISE BISSONNETTE

## Nécrophagie méprisable

**Michel Dumont**  
Louise Dupont  
De la Compagnie Jean Duceppe

**À** LA SUITE de la parution dans votre édition du lundi 6 avril 1992 d'un article de Robert Lévesque au sujet de la mort de Mme Yvette Brind'amour, nous tenons à vous crier notre indignation la plus vive.

Nous nous sommes demandé, et nous ne sommes certainement pas les seuls à l'avoir fait, si vous aviez laissé passer ce torchon dégradant et suintant de méchanceté maladroite parce que vous l'avez trouvé juste et convenable en la circonstance (ce qui nous étonnerait beaucoup, étant donné que vous faites partie du Regroupement de 40 femmes chefs de file qui aident le Théâtre du Rideau Vert), ou parce que vous ne lisez pas nécessairement ce qu'écrivent vos collaborateurs, les croyants assez responsables pour décider par eux-mêmes des mots qu'il sied d'utiliser en de telles occasions.

Nous avons patienté presque deux jours avant de vous écrire cette lettre, nous disant que vous allez sûrement publier un article personnel afin de dénoncer ces propos indignes d'un journal tel que le vôtre; nous espérons aussi pouvoir lire dans d'autres journaux une lettre aussi indignée que la nôtre. Nous nous serions même contentés d'un entrefilet. Mais... silence! La solidarité entre journalistes va-t-elle vraiment aussi loin, même dans l'odieuse?

Car cet article de Lévesque l'était, Madame, odieux, profondément. C'était un papier basement ironique et cynique, d'une méchanceté vengeresse gratuite et totalement déplacée. Parmi tous les gens du métier, nombreux sont ceux qui ont rugi de protestation et de colère.

Tous ceux et celles qui ont connu Mme Brind'amour de près, même ceux et celles qui ne l'ont connue que de loin, tous ont été blessés lisant sous la plume sèche et fielleuse de Lévesque des commentaires dénigrants destinés à faire de la comédienne et directrice de théâtre Yvette Brind'amour une sorte de « Madame », tenancière d'on ne sait quel lieu infâme et mal famé du

théâtre du Québec, n'offrant au public de chez nous qu'un théâtre « voué au boulevard bon chic bon genre, conservateur, à l'esthétique surannée ».

Nous tenons à vous rappeler ici, Madame, qu'au moment où votre journaliste se penchait sur sa table pour vomir ce tissu odieux de coups bas qui s'étale sur trois colonnes dans LE DEVOIR, Mme Brind'amour n'était morte que depuis quelques heures seulement. L'image est insupportable, ne trouvez-vous pas? Mettez-vous un instant à la place de tous les proches de Mme Brind'amour qui venaient de perdre un être qu'ils aimaient, et essayez d'imaginer leur douleur à la lecture de ce ramassis haineux.

Trouvez-vous que nous faisons du mélo? Non, Madame, nous parlons de la vie, de la douleur de toute mort, du respect le plus élémentaire devant le deuil; nous vous parlons de la paix et de la reconnaissance auxquelles ont droit des êtres qui, comme Mme Brind'amour, ont consacré leur vie, leur temps, leurs énergies, leur foi à faire vivre sur la scène les fabuleux personnages de Jean-Paul Sartre, de Sacha Guitry, de Michel Tremblay, de Samuel Beckett, d'Antonime Maillet, de Paul Claudel, de Françoise Loranger, d'Ibsen, de Shakespeare, de Giraudoux, de Pirandello, de Lorca, de Tourgueniev, de Feydeau, de Molière, et de bien d'autres, faisant découvrir le théâtre aux gens d'ici et leur donnant le goût d'aller au spectacle.

L'article de Lévesque relève de la plus méprisable nécrophagie. Il est peut-être de bon ton dans son univers à lui de démolir les gens de théâtre qui sont en vie et qui peuvent lui répondre, mais il est absolument intolérable dans notre univers à nous d'aller cracher par-dessus le marché sur le cercueil qu'on vient à peine de refermer sur une femme qui, elle, a accompli quelque chose d'important pour les gens d'ici, leur donnant selon les mots chaleureux de Madame Solange Chaput-Rolland « un théâtre ouvert sur le monde ».

Dormez en paix, Madame Brind'amour.

Avec toute l'indignation et la colère dont nous sommes capables.



Yvette Brind'amour. Y a-t-il eu outrage à la grande disparue ?

## Malveillance et sarcasmes

**Jacques Cousineau**  
Secrétaire général  
des Théâtres associés

**L**ES MEMBRES des Théâtres associés (TAI) tiennent à vous dire leur indignation et leur peine à la suite de la parution, dans LE DEVOIR du 6 avril, d'un article de Robert Lévesque sur le décès de Mme Brind'amour.

Nous sommes effondrés de voir que M. Lévesque n'a pas su trouver en lui assez de coeur et de sensibilité pour se contenter de rendre hommage à Mme Brind'amour, n'eût-ce été même que de façon brève, en laissant de côté sa vindicte et ses opinions personnelles sur le théâtre, la personnalité et la carrière de Mme Brind'amour, ou sur le Rideau Vert.

Dans ces circonstances douloureuses pour la famille, les amis, les camarades de Mme Brind'amour, et

pour le milieu théâtral, le ton de l'article de M. Lévesque est d'une inéligibilité et d'une méchanceté inqualifiables.

Il nous est extrêmement pénible de constater qu'un quotidien du prestige du DEVOIR n'ait rien pu offrir de plus élevé à ses lecteurs, pour accompagner une très grande artiste dans son dernier voyage, qu'un ramassis de malveillances et de sarcasmes.

Le milieu théâtral et le public peuvent témoigner de l'admiration, du respect et de l'affection dont a été entourée Yvette Brind'amour tout au long de sa carrière.

Nous pleurons la disparition d'une pionnière qui a consacré toute sa vie à un métier qu'elle aimait par-dessus tout, et nous formons des vœux pour que LE DEVOIR n'accepte pas de se contenter des propos récemment publiés pour honorer la mémoire de notre amie, et saluer sa carrière.

# La mort de « Madame »

**Robert Lévesque**  
Nous reproduisons ci-dessous l'article controversé du 6 avril

**M**ADAME Yvette Brind'amour est morte, samedi; celle que les générations de comédiens depuis les années 50 surnommaient « Madame », dans toutes les variantes de ton allant du respect à la moquerie, celle qui était avec sa fidèle camarade Mercedes Palomino, dite Metcha, à la tête d'un théâtre depuis près d'un demi-siècle, a été emportée par un cancer à l'âge de 73 ans, le jour de la « dernière » d'un spectacle dans son théâtre du Rideau Vert.

Avec Yvette Brind'amour disparaît une grande figure du théâtre québécois, une comédienne qui avait ses fidèles, un personnage qui avait sa légende, une directrice de théâtre qui avait eu l'instinct de produire *Les Belles-sœurs* de Michel Tremblay en 1968, cette pièce qui était aux antipodes du théâtre produit au Rideau Vert et qui allait constituer la date majeure de l'histoire de la dramaturgie québécoise.

Yvette Brind'amour était la doyenne des directeurs de théâtre au Québec, la seule qui, avec son amie et associée Mercedes Palomino, était demeurée à la barre de sa compagnie, fondée en novembre 1948 à une époque où le théâtre professionnel était inexistant à Montréal, les « Compagnons » du père Legault, en amateurs éclairés, étant alors les seuls à offrir des saisons de théâtre au Montréalais.

Tout de suite après l'aventure

éphémère de L'Équipe de Pierre Dagenais (1943-1947), trois ans avant la fondation du Théâtre du Nouveau Monde par les Jean Gascon et Jean-Louis Roux, Mmes Brind'amour et Palomino, qui s'étaient connues sur un transatlantique, avaient fondé à Montréal une compagnie vouée au théâtre de boulevard et à la comédie dramatique à l'enseigne de « Rideau Vert ». Logée d'abord au Théâtre des Compagnons, coin Delorimier et Sherbrooke, la compagnie devait déménager au Gesù, au Monument National, puis à l'étage d'un cabaret de la rue Drummond, avant de s'installer à demeure rue Saint-Denis, en 1960, dans l'ancien Stella, une salle qu'elles avaient récemment fait reconstruire et où le Rideau Vert vient de fêter sa quarantième saison (il y a eu une interruption de 1952 à 1956).

On l'appelait « Madame » depuis toujours dans le milieu théâtral. C'est qu'Yvette Brind'amour avait reproduit ici le modèle de « la directrice de théâtre », ces comédiennes qui dans les théâtres privés de Paris ont mené carrière et affaires en même temps (on pense à Marie Bell, à Edwidge Feuillère), se donnant des rôles à leur gré, pas toujours dans leurs cordes, engageant des metteurs en scène pour les diriger, gardant la main haute sur le spectacle et leur jeu. On l'appelait « Madame » à cause de ses rôles, aussi, lorsqu'on allait la voir jouer Marguerite Gauthier dans *La Dame aux camélias*, l'adorable Julia de Somerset Maugham; elle aimait jouer Giraudoux, Pirandello, Guitry, Musset, Anouilh, que dans le raffiné; des femmes du monde, une comtesse

chez Marivaux, une actrice chez Tchekhov, une infante chez Montherlant...

Dans l'aura de légende qui émanait d'elle, pour les jeunes comédiens et comédiennes qui jouaient dans son théâtre, il y avait au premier plan « la loge de Madame ». Personne n'y avait accès, sauf pour de très grandes faveurs. C'était un véritable petit salon alors que les autres loges du Rideau Vert étaient des placards. Seules Mmes Madeleine Renaud et Madeleine Robinson avaient pu s'y installer lorsqu'elles ont joué au Rideau Vert, en 1966 pour Mme Renaud qui donna *Oh les beaux jours* de Beckett, en 1973 pour Mme Robinson pour *D'amour et de théâtre* de Gabriel Arout. En 1988 Jean Gascon n'y avait pas eu droit, alors qu'il jouait Firs dans *La Cerisaie* de Tchekhov, ce qui devait être son dernier rôle à la scène.

Née à Montréal en 1918 dans un milieu bourgeois, son père était journaliste à *The Gazette*, Yvette Brind'amour a d'abord voulu devenir danseuse. Elle a suivi des cours chez Monroff, on a pu la voir danser dans des revues de Gratiel Gélinas au Monument National (les Fridolinades), mais le théâtre l'a vite interpellé. Un séjour à Paris, après la guerre, où elle a suivi des cours chez Charles Dullin et René Simon, où elle a fréquenté les théâtres, l'a convaincu que sa vie allait « appartenir » au théâtre. La rencontre avec Palomino allait l'amener à créer « son » théâtre dès 1948, elle à la direction artistique, et Metcha qui allait s'avérer experte dans l'administration d'un théâtre.

Tout juste avant le Rideau Vert,

Mme Brind'amour allait vivre une expérience inoubliable en donnant avec ses camarades Muriel Guilbeault et Roger Garceau, dans une chambre de l'hôtel Windsor, devant l'auteur, une représentation de *Huis clos*. Jean-Paul Sartre était à Montréal pour une conférence, il avait su qu'une compagnie jouait *Huis clos* au Gesù, tout juste quelques mois après sa création à Paris en 1945.

Janine Sutto, qui a connu Mme Brind'amour en 1939, nous en parlait au DEVOIR, hier. « On était les plus vieilles amies, on s'était connues lors d'une production de *L'Aiglon* au MRT Français, puis on a fait *L'Équipe* et les débuts du Rideau Vert. On a été voisines, aussi, à Vaudreuil, où ma fille Mireille (Deylung) a fait ses premiers pas dans le salon d'Yvette. On a été très unies, et je peux vous dire qu'Yvette a eu une vie heureuse, qu'elle a pu faire ce qu'elle voulait. Yvette était une personne très chaleureuse pour les gens qui étaient près d'elle... »

Mme Brind'amour, dès le premier spectacle du Rideau Vert, *Les Innocentes* de Lilian Hellman, s'est faite metteur en scène. Sous le pseudonyme de Loïc Le Gouardiec, Paul Gury, le mari de Mme Brind'amour (ils divorcèrent), signait également des mises en scène au Rideau Vert où peu à peu on vit arriver des metteurs en scène comme Henri Norbert, Jean Faucher, Jean Dalmain, François Cartier, Florent Forget, Paul Blouin, qui allaient diriger « Madame » et sa

troupe qui, longtemps, compta des comédiens fidèles aussi talentueux que Denise Pelletier, Marthe Thiry, Gérard Poirier, Benoît Girard, Monique Miller, Sutto, Guy Provost, Françoise Faucher, André Montmorency, Louise Turcot. Le couturier François Barbeau y a pratiquement habillé toutes les distributions.

Il fut étonnant de voir, en 1968, la création des *Belles-sœurs* de Tremblay dans ce théâtre voué au boulevard bon chic bon genre, conservateur, à l'esthétique surannée. Mmes Brind'amour et Palomino, comme les autres directeurs de théâtre, avaient été alertés par la lecture de la pièce de Tremblay. Personne ne se risquait à proposer une production. Pressées par Denise Proulx et Denise Filiatrault, les directrices du Rideau Vert eurent l'instinct de dire oui. C'est ainsi que dans son théâtre de la rue Saint-Denis, cet été-là, le 28 août, éclatèrent les « sacres », le « joul » et le génie conjugué de Tremblay et Brassard.

Dans son théâtre, vite revenu au conservatisme après l'épisode des *Belles-sœurs*, Mme Brind'amour a aussi vu les débuts de la comédienne Geneviève Bujold, la création du texte de *La Sagoune* d'Antonime Maillet, la pièce de Marie-Claire Blais (*L'Exécution*). En 1966, le directeur du Théâtre d'Art de Moscou, M. Raevsky, y dirigeait *Les trois sœurs*. La compagnie voyagea quelque peu, à Paris en 1964 avec un Marivaux, à Moscou et Leningrad en 1965 avec *Une maison*, un jour de Françoise Loranger, à Rome en 1969 avec *Hedda Gabler*.

La comédienne Yvette Brind'amour fut inégale. Dans certains rôles, par exemple dans *Cher menteur* de Jérôme Kilty d'après les lettres échangées par George Bernard Shaw et l'actrice Sarah Campbell, que je lui ai vu jouer lors d'une rare excursion hors de son théâtre, au Café de la Place, elle fut remarquable. Dans d'autres rôles, parfois, elle n'arrivait pas à investir totalement le personnage, gardant toujours une distance, une pudeur peut-être, qui retenait à l'intérieur d'une interprétation correcte un début de grandeur. Certains soirs on la trouvait maladroite, d'autres soirs on lui trouvait une force étonnante. Sans être une grande comédienne, elle a donné à son public du Rideau Vert d'incombrables soirées de théâtre où elle a su briller suffisamment à leurs yeux.

On se souviendra d'elle dans les costumes de Barbeau, grecque et emperlée pour Giraudoux, emplumée et mal à l'aise pour le *Song* de Shakespeare, habillée de blanc chez Pirandello, de noir chez Lorca, avec crinolette pour Tourgueniev, mais il y a peu de chances qu'on retienne son dernier rôle en *mamma* italienne chez Eduardo de Filippo où la cuisson des pâtes semblait une activité à mille lieues de ses habitudes.

C'est un personnage de la galerie québécoise, rayon aristocratie, qui disparaît, autant qu'une femme qui s'était totalement donnée au métier de l'éphémère, une directrice qui avait eu toutes les tenacités. Elle laisse dans le deuil quatre sœurs, Metcha et le théâtre.